

DÉTECTIVE

Seznec innocent ?...



(Photo Détective)

Pendant qu'à la Guyane, Seznec expie un crime qu'il n'a peut-être pas commis, sa vieille maman interroge la cartomancienne, avec l'espoir de lire au livre du destin l'annonce d'une réhabilitation prochaine ou d'une grâce.

Lire en pages 4, 5, 12 et 13, l'enquête faite à Morlaix par notre envoyé spécial Gilbert Rougerie et les faits nouveaux qu'il a réussi à découvrir.

VOICISamedi
prochainun nouvel
hebdomadaire
qui aura le
même succès
que**DETECTIVE**parce que
présenté
suivant une
formule neuve
il apportera surtoute
l'actualitéavec le
témoignage
de la
photographie
les reportages
signés des noms
les plus connus

L'HEBDOMADAIRE DU REPORTAGE

VOILA**VOILA**vous offre
un reportage
sur l'amour
par Jean LASSERREun reportage
sur les
scandalespolitiques
par Louis LATZARUSun reportage
d'aventures
par Albert LONDRESles reportages
d'actualitépar
Paul BRINGUIER,
Henri DANJOU,
etc.un grand
roman inédit :**Le coup
de grâce**par J. KESSELet un concours
hebdomadaire

doté de

150.000 fr.

de prix en espèces

DÉTECTIVE

ADMINISTRATION **RÉDACTION** **ABONNEMENTS**
 PARIS (VI^e) — 3, RUE DE GRENELLE — PARIS (VI^e)

TÉLÉPHONE : LITRÉ 62-71	DIRECTEUR :	FRANCE ET COLONIES.....	1 an	6 mois
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : DÉTEC-PARIS	GEORGE-KESSEL	ÉTRANGER (TARIF A).....	65,»	25,»
COMPTE CHÈQUE POSTAL : N° 1298-37		ÉTRANGER (TARIF B).....	85,»	45,»
			100,»	55,»

DÉTECTIVE

JUSTICE HORS LA LOI



tribunal spécial les accusa sur la foi des rapports du contre-espion de nous avoir adressé des renseignements confidentiels et des subsides. Plusieurs furent condamnés à des peines sévères de prison. Deux des condamnés moururent dans les geoles italiennes... Nous ne tardâmes pas à savoir que le traître était l'un de nos plus fidèles amis, Lorenzo Spinelli, chef comme moi de la section du Luxembourg.

« Nous ne décidâmes pas sa mort immédiatement. Devant nous il devait préalablement comparaître. Nous le recherchâmes. Il était en fuite. Dans sa chambre nous découvrimés des rapports secrets, des photographies confidentielles et des talons de mandats, à lui expédiés par le gouvernement italien. Parmi les pièces aussitôt saisies, nous trouvâmes la preuve qu'il avait dénoncé ceux d'entre nous, qui revenus clandestinement sur le sol italien pour y revoir leur famille, avaient été arrêtés, déportés, voire exécutés...

« Sa mort fut votée par notre groupe. Sans doute Spinelli apprit-il la décision qui le concernait, car il quitta aussitôt la Belgique. On me lança à sa poursuite. Je le découvris une première fois dans un

Ci-contre (en haut) : l'allée par où s'enfuit Baldassarre.

Ci-contre : Zenoni et Olivari, les deux témoins de la tentative de meurtre.

hôtel du boulevard Voltaire où il se terrait. Son exécution me parut difficile. Je résolus d'attendre l'heure propice.

« Une occasion favorable se présenta lorsque deux de nos compatriotes, le mécanicien Olivari et le coiffeur Zénoni, deux amis de Spinelli, arrivèrent en France, venant d'Anvers pour y chercher du travail. Ceux-ci ignoraient mes desseins. Je n'éprouvai nulle peine à préparer, grâce à leur naïveté, une promenade à Versailles, en compagnie de leur ami condamné. Nous partîmes. Seul, d'entre tous, je savais que Valentich n'en reviendrait pas...

« J'ai joué ce jour-là, une atroce comédie, manifestant une grande gaieté et des sentiments profonds d'amitié, envers celui que je voulais abattre... Comme nous arrivions à la Croix du Génie, près du canal, je changeai de ton, faisant asseoir mes compagnons, je les priai de m'entendre et je leur tins le discours suivant :

« Vous savez, amis, que chez nous les mouchards sont nombreux. L'un de ceux-ci a fait arrêter nos parents à Livourne et à Trieste. J'ai acquis la certitude que ce traître a reçu 1.600 lires par mois de Mussolini pour cette triste besogne. Ne le connaissez-vous pas? Et toi Spinelli, ne le connais-tu pas non plus? Eh bien, Zénoni, Olivari, celui qui nous a trahis, celui qui a fait enfermer et déporter aux îles, nos parents, nos meilleurs amis, est là devant vous. Spinelli, tu connais le

sort des traîtres. Ils sont exécutés comme des bêtes venimeuses. Spinelli, prépare-toi à mourir...

« J'étais armé. Je priai Olivari et Zénoni de ne pas intervenir.

« Pas un mot, pas un geste, sinon vous subirez son sort!..

« Puis je tirai par trois fois sur le traître. La décision du comité révolutionnaire antifasciste était exécutée...

« Vous savez ce qui se passa. Nous primes la fuite, laissant l'homme dans son sang. Un pêcheur l'a découvert, soigné, sauvé. Tant mieux, ou tant pis. Quant à moi, mon rôle est terminé... »

Valentich se tut. Il quêtait mon approbation. Je gardai le silence. Sans doute lui révélais-je par mon effroi, que j'ai l'horreur du crime quel qu'il soit. Il reprit :

« L'exécution de Spinelli va-t-elle clore la liste des traîtres? Nous savons depuis 1928 que le gouvernement italien est tenu très exactement au courant de ce qui se passe dans nos clubs. Ce sont ces traîtres qui ont vendu au Duce le secret de l'expédition révolutionnaire qu'en 1929, nous avions préparée à Milan, à l'occasion de l'anniversaire de la marche sur Rome. Onze de nos amis ont été arrêtés, condamnés à des peines de prison, variant de dix à cinquante années. Notre amie Maria Simonetti a découvert le nom des



Ci-dessous : Baldassarre, l'exécuteur des « traîtres »

Ci-dessus : Reconstitution de la scène où Spinelli fut blessé.

En vérité, j'éprouve de l'hésitation à raconter mon aventure aux lecteurs de *Détective*. J'ai fait route hier avec un terroriste...

On a dit le nom de l'homme : Valentisch, dit Baldassarre. Ce fut l'autre jour, dans le parc de Versailles, le bourreau d'une justice hors la loi. Il abattit l'ouvrier italien Spinelli qu'il considérait comme un traître à sa cause révolutionnaire. Il avait obéi, sans trembler, à la loi d'une mafia, qui a pour lui plus de prix que la vie même. La justice le recherchait justement, comme un assassin...

Le hasard d'une rencontre me mit en sa présence, comme il quittait la France pour la Suisse où il va chercher un asile. On m'a depuis reproché mon silence, mais un journaliste n'est pas un dénonciateur. Qu'on me pardonne d'avoir été le confident d'un meurtrier hors la justice. La curiosité fut la plus forte quand il m'invita à prendre place à côté de lui, dans le train qui l'emmenait à Dijon. J'allais entendre un terroriste dans le récit de son crime. Peut-être allais-je savoir pourquoi il avait tué...

L'homme, grand et fort, me répéta ce que je savais de lui. Il était l'un des membres les plus actifs de la section anarchiste-communiste italienne de Luxembourg et, disait-il, la mafia politique de là-bas l'avait chargé d'exécuter un des agents les plus redoutables de l'espionnage fasciste. La victime était justement ce Spinelli que, depuis plusieurs jours déjà, notre police interroge à l'hôpital de Versailles et qui, partagé entre la peur de mourir et le désir de se venger, a révélé le nom de son bourreau...

— Spinelli avait travaillé à l'*Aventi*, m'expliqua Valentich, comme le train partait. Un beau jour, il abandonna la France pour la Belgique et on constata qu'à partir de ce jour-là la police italienne perquisitionnait à Ferrare, Livourne, Milan et Florence, dans les familles de nos amis, les révolutionnaires exilés. Une cinquantaine de personnes furent arrêtées. Le



traîtres et c'est à la suite de cette découverte que fut exécuté à Rueil, le 11 juillet 1929, l'agent secret De Paoli. Maria Simonetti s'était chargée de procurer un refuge au traître. La maison était par nous occupée. Nous transportâmes son cadavre dans les bois de Trianon, où il ne fut retrouvé que le 30 août de la même année. Nous démasquâmes enfin d'autres traîtres et c'est ainsi que fut découverte la mystérieuse fosse de Sartrouville, dans la maison où avait été installé le fameux centre E... de la justice hors-la-loi...

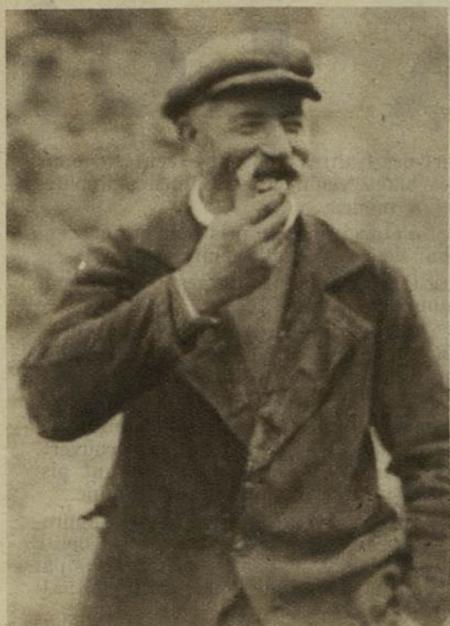
« Nous avons exécuté Vecchi-Carfi, qui devait abattre au Luxembourg, le révolutionnaire qui avait découvert les documents secrets de l'abbé Ferrari. Ce prêtre, orateur de grand talent, mais anti-révolutionnaire dangereux, fut également exécuté en septembre 1929. La justice hors-la-loi est impitoyable. »

Ainsi parla Valentich. Tandis que les policiers l'attendaient à la gare du Nord, et fouillaient, pour le trouver, tous les trains à destination de la Belgique, nous étions confortablement installés dans le train qui part à 21 h. 50 de la gare de Lyon et qui file sur Genève. Il se plaignait de manquer d'argent, mais ses craintes se dissipèrent à Dijon, où des révolutionnaires qui guettaient son arrivée, lui apportèrent 1.500 francs et des vivres. A Dijon, je le quittai, l'abandonnant à son destin...

Révolutionnaire? Policier? Quel était le vrai visage de cet homme énigmatique et redoutable? Avait-il été sincère? Que valaient ses confidences? Était-il le représentant de la justice des révoltés ou de la justice du roi? Je me posai la question sans réussir à y répondre, car qui pourra jamais pénétrer l'âme obscure d'un terroriste!..

Roger HUBERT

LE SECR



M. Le Guen patron de gabarre, a entendu deux coups de feu...



Guillaumard, ancien garde-chasse de Pierre Quémeneur, déclare...



Les marins Yves Floury et Pierre Malfot qui témoignent eux aussi avoir entendu deux coups de feu.



Le témoin Floury précise l'endroit où se trouvait la gabarre.

Aux Iles du Salut, Ile Royale.

J. M. J.
Ad Majorem
Dei Gloriam

Le 4 mars 1931.

Ma très chère fille Marie,

Excuse-moi si je n'ai répondu à tes lettres plus tôt, c'est indépendant de ma volonté. J'ai bien reçu tes trois ou quatre lettres ces jours-ci, la photographie qui, malgré le bonheur que j'ai ressenti de l'avoir en perspective entre les mains, j'ai aussi été frappé d'une grande douleur, surtout de savoir avec quelle énergie tu renonces aux plaisirs de cette vie, pour une vie éternelle (toutes mes félicitations). Ne crois pas ma chère enfant, que je suis le père si cruel, pour refuser son bonheur à son enfant, au contraire. Puisque cette faveur ne me sera pas accordée de te bénir avec les mêmes avantages que le père de Sainte-Thérèse, tu peux croire, ma chère enfant, que mes sentiments ne seront pas moindres et, puisqu'il ne me sera pas donné de te bénir de vive voix, je te bénirai à travers l'espace par-dessus l'Océan. Sois heureuse, ma chère fille, et que mon absence ne trouble nullement ton bonheur, surtout dans un moment si glorieux et n'oublie pas que nuit et jour je suis auprès de toi, tant par la prière comme de sentiment, attendant patiemment la justice de Dieu avec l'espoir de sa récompense qui nous réunira tous ensemble pour l'éternité.

J'ai participé à votre bonheur d'apprendre que vous êtes réunis tous ainsi. Vous avez eu la satisfaction de vous mettre une fois de plus l'un dans les bras de l'autre. J'ai su par une lettre de ta maman que Guillaume était en convalescence à Kerloueret. J'ai eu aussi l'avantage de l'apprendre par le fils Croguennec de Plomodiern, canonnier à bord du « Primauget ». Ce croiseur est venu stationner aux Iles du Salut pendant 4 jours et tout son équipage sont venus à terre. La plupart étaient des Bretons. J'ai causé avec tous les officiers ainsi qu'une grande partie des matelots. Beaucoup d'entre eux m'ont favorisé de paquets de cigarette de France, entre autre l'ami de Croguennec qui s'est marié à la fille Doaré de Kerlaoueret, m'a envoyé 100 paquets de maryland, tous ils m'ont accueilli avec une grande sympathie. Il y en avait de Châteaulin, Plomodiern, Locronan, Port-Launay, Brest, Morlaix, etc...

Ne crois pas que je souffre physiquement, car je suis très bien traité. J'ai seulement la souffrance morale d'être séparé de vous du matin au soir. Je suis chez mon patron, seul. Comme tâche administrative, je fais la distribution de vivres et de vin à la cambuse.

Je reçois à l'instant même une lettre de ta maman dans laquelle elle me donne la certitude d'être en France dans le courant de l'année. Si cela pouvait être vrai, j'aurais peut-être le bonheur de vous revoir tous. Sans m'illusionner, ma chère fille, je vivrai encore quelque temps d'espoir.

Adieu, ma chère fille, attendant ce beau jour, si seulement il pouvait arriver.

Ton père qui t'aime et qui t'aimera pour la vie.

G. SEZNEC.

MORLAIX (De notre envoyé spécial).

Une lettre tremble encore entre mes doigts. Celle à qui elle était adressée, l'a lue comme moi, l'a relue et l'a mouillée de ses larmes. Il y a des mots qui disparaissent dans des taches précieuses et qui marquent les endroits où le regard s'est irrété.

Et dans l'auto qui m'emporte à travers la campagne bretonne, je me sens envahi par une émotion inconnue et sacrée. La lande où s'inscrivent en signes cabalistiques des moulins et des dolmens, m'apparaît mystérieuse, peuplée de légendes, de cauchemars

effroyables et il me semble que dans la course fantastique où je suis lancé, la vérité malicieuse, joue avec moi une terrible partie de cache-cache. Je l'ai pressentie embusquée dans des villages dissimulés à tous les regards, ou encore derrière les sourires des pêcheurs que j'interrogeais. Tout respire le secret, scellé sur les lèvres par un étrange mot d'ordre. Le nom de Sez nec est le Sésame qui clôt toutes les bouches. Et cependant je me suis battu — nous nous sommes battus — pour le triomphe de la vérité.

Elle apparaît enfin, encore fragile, sortant à peine de la fosse où l'on avait essayé de l'enfourner. Ceux-mêmes qui avaient le plus d'intérêt à se taire ont dû dire ce qu'ils savaient, ou plus exactement une partie de ce qu'ils savaient. Et voilà pourquoi, arrivé au terme de l'enquête que je mène ici depuis huit jours, il m'ont permis de poser une question angoissante : Sez nec a-t-il tué Quémeneur ?

C'est sur ce problème difficile que je voudrais me pencher avec nos lecteurs, en essayant de trouver avec eux une solution incontestable.

Vers la fin de mai 1923, M. Pierre Quémeneur, 45 ans, conseiller général du Finistère, et négociant en bois à Landerneau, avait été invité à dîner par son beau-frère, M. Pouliquen, notaire à Pont-l'Abbé.

M. Quémeneur était un homme doux, affable, toujours prêt à rendre service. Sa situation chuchotait-on, n'était cependant guère brillante. Il possédait certes des biens au soleil, mais ses disponibilités financières, à la suite de spéculations malheureuses étaient réduites. Il entretenait d'excellentes relations d'affaires avec un de ses amis M. Guillaume Sez nec, qui quelque temps auparavant lui avait d'ailleurs vendu une automobile, marque Cadillac.

Quémeneur était entré en conversation avec un sieur Cherdy ou Chardy que l'on croit être d'origine anglaise et qui ne fut pas retrouvé. Cherdy, agissant au nom du gouvernement des Soviets, devait acheter des voitures de toutes marques, pour remédier à la crise des transports qui, à ce moment sévissait sur le territoire de l'ancien empire des tsars. Quémeneur, pour faire ce commerce fructueux, avait besoin d'argent liquide et il avait essayé de contracter un emprunt dans la succursale régionale d'une grande banque française. Cet emprunt lui fut refusé. Il songea alors à vendre une propriété importante qu'il possédait à Plourivo, près de Pontrioux. Il en voulait 130.000 francs.

Et le soir même, qu'il dînait chez son beau-frère, il essayait de se faire avancer une somme de 100.000 francs. Il n'obtint qu'une réponse dilatoire. Il insistait encore, quand la sonnerie du téléphone retentit et quelqu'un l'appela à l'appareil. C'était Sez nec.

— Est-ce que notre rendez-vous tient toujours ? demanda ce dernier.

— Nous nous mettrons en route pour Paris, à la date convenue, répondit Quémeneur.

Et c'est ainsi que tous deux étant d'accord partirent pour leur destin.

Ce voyage de Paris, se poursuivit sans incident notable, sauf quelques pannes, jus-

RET DES SABLES

Les sables mouvants du Trieux où un corps peut disparaître, enlisé, en quelques minutes.



qu'à Dreux. Là, il fallut conduire la Cadillac, chez un garagiste qui dut la réparer. Pour la première fois, Quemeneur manifesta sa mauvaise humeur et son intention, si la malchance continuait, de prendre le train à destination de Paris. Le garagiste le rassura: — Vous arriverez sans encombre.

Ils repartirent et continuèrent jusqu'à Houdan. Ils y achetèrent une lanterne arrière et dinèrent au Plat d'Etain. Il était moins de neuf heures, car la poste ferme à cette heure et l'on demanda Quemeneur au téléphone. Qui ? On ne le sut jamais et on ne fit rien pour le savoir.

Ici, qu'on nous permette une observation: Si le voyage des deux hommes s'était poursuivi normalement, sans retard, on pourrait admettre que la famille de Quemeneur savait qu'on pouvait le trouver à ce moment. Or, il n'en était rien. Il faut donc croire que Quemeneur a prévenu quelqu'un de son passage ou qu'il était guetté. Cette lacune de l'instruction est trop grave pour ne pas être immédiatement signalée.

Vers dix heures, les deux voyageurs se mirent en route. C'était une nuit de mai, tiède et claire. Une immense paix descendait sur la campagne, Sez nec qui conduisait se trompa et pénétra dans la cour de la gare de Houdan. Il y avait là les employés et le chef de gare. Il leur demanda la direction de Paris. Circonstance fâcheuse pour qui veut commettre un crime.

Sez nec n'en parut pas troublé, fit marche arrière, se trompa encore une fois de route. Les témoins entendirent le ronflement du moteur, au cours de la manœuvre. Il est 22 heures 15 et à 23 heures, Sez nec est aperçu un peu plus loin, par un maçon de Gambais, près de la ferme des Quatre-Piliers.

Que fait-il ? Il répare sa Cadillac, Quemeneur et sa valise ont disparu. Le premier sera désormais introuvable.

Si l'on prend donc la thèse de l'accusation, c'est durant ce laps de temps — quarante-cinq minutes au maximum — que le conseiller général du Finistère avait été tué et que son cadavre avait disparu.

Sez nec lorsqu'il fut interrogé affirma que sur la route de Houdan, son compagnon lui annonça son intention définitive d'aller à Paris, par le train. Quemeneur descendit donc. Or, il n'y avait pas d'express avant le matin. Quemeneur a-t-il pu attendre jusqu'à ce moment sans qu'on l'ait vu ? C'est possible. Ou a-t-il donné un faux prétexte à son ami pour obéir à la communication téléphonique reçue deux heures auparavant ? Il est difficile de le savoir. Toujours est-il que Sez nec, Breton robuste, familiarisé avec la poésie de la nuit, renonçant à poursuivre une réparation qui dépassait ses capacités, s'endormit dans la voiture et le lendemain, se conformant aux instructions du négociant de Landerneau, ramena le véhicule à Morlaix.

Ces charges paraissent évidemment bien faibles à l'homme le moins prévenu. Et s'il n'y avait que celles-là, il est probable que jamais Sez nec n'eût été inculpé. Mais il y en eut d'autres et ce ne sont pas les moins étranges de cette étrange affaire.

Continuons cependant cet exposé impartial.

La disparition de Quemeneur se place

dans la nuit du 25 au 26. Le 2 juin, son beau-frère M. Pouliquen lui expédia sous pli chargé, au bureau N° 3, boulevard Malesherbes à Paris, non 100.000 francs, comme a demandé le conseiller général, mais 60.000. Et le même jour — comme prévenu par une merveilleuse télépathie — quelqu'un se présente au bureau de poste, où l'argent n'est pas encore arrivé évidemment; le personnage inconnu, n'est pas Sez nec.

Ce dernier était facilement identifiable. Il avait failli être brûlé vif, au cours d'un incendie en 1910. Sa figure portait des cicatrices.

Or, le 13 juin au matin, deux représentants de machines à écrire, allant de Paris au Havre, virent monter dans leur compartiment un individu dont le signalement correspondait à celui de Sez nec. Au cours de la conversation ils prononcèrent le nom d'un marchand du Havre qu'ils devaient visiter dans l'après-midi. Et à l'heure qu'ils avaient indiquée, ils furent quelque peu étonnés de retrouver chez le commerçant leur compagnon de voyage. Ce dernier voulait une machine à écrire. Il précisa qu'il la désirait usagée pour qu'elle fût reconnaissable. Il en choisit une de la marque « Royale » déclarant qu'il reviendrait la chercher vers 16 h. 30.

Il partit ensuite, se rendit à la poste pour expédier un télégramme à la famille Quemeneur. Cette dernière s'était déjà émue de la disparition du négociant. Le télégramme devait avoir pour effet de la rassurer et y parvint pour un temps. Après quoi, l'inconnu alla dans une banque pour demander un reçu fictif, concernant une remise de dollars à une certaine personne. Il fut bien entendu éconduit.

On le revit à 16 h. 30, chez le marchand de machines à écrire, où il prit livraison de son acquisition et repartit pour Paris. Il ne put aller d'ailleurs dans la capitale qu'en automobile, pour arriver assez tôt à la gare Montparnasse et reprendre le train à destination de la Bretagne.

Sez nec fut reconnu par les voyageurs de commerce et le marchand. Il ne put l'être par les employés de la poste et des chemins de fer. Mais s'il s'agissait bien de lui, et qu'il fût coupable, on admettra avec nous, que ce criminel qui prenait si peu de précautions était imprudent aussi.

Il est difficile de le savoir. Toujours est-il que Sez nec, Breton robuste, familiarisé avec la poésie de la nuit, renonçant à poursuivre une réparation qui dépassait ses capacités, s'endormit dans la voiture et le lendemain, se conformant aux instructions du négociant de Landerneau, ramena le véhicule à Morlaix.

Ces charges paraissent évidemment bien faibles à l'homme le moins prévenu. Et s'il n'y avait que celles-là, il est probable que jamais Sez nec n'eût été inculpé. Mais il y en eut d'autres et ce ne sont pas les moins étranges de cette étrange affaire.

Continuons cependant cet exposé impartial.

La disparition de Quemeneur se place

dent que s'il avait voulu se faire remarquer.

Le 20 juin un témoin vint dire qu'il avait vu à la gare du Havre un personnage grand, mince, le visage coupé par des cicatrices et les yeux cachés par de grosses lunettes bleues. Il portait deux valises dont l'une était rougeâtre, comme celle de Quemeneur. Il se rendit à la bibliothèque pour y acheter un journal et s'attarda à regarder l'indicateur. Le signalement qui fut donné de cet homme — contrairement à celui fourni en d'autres circonstances par des témoins — fut assez précis. Quelqu'un indiqua même qu'il avait les mains poilues. Or, Sez nec, avait été brûlé et ne conservait plus à cet endroit du corps, aucun vestige de son système pileux.

Peu après, le personnage passa la valise rougeâtre, à un autre arrivant de 25 à 30 ans, d'une taille de 1 m. 65 environ, aux épaules assez larges. Les moustaches étaient coupées très court et les cheveux « à l'aviateur ».

Il faisait chaud et à cette époque de l'année il n'y a personne dans les salles d'attente. L'inconnu pénétra dans les deuxièmes classes, où un employé qui passait le vit qui fouillait dans la valise. Il y resta jusqu'à l'arrivée du train de Paris. A la dernière minute il courut au convoi, laissant l'objet encombrant sous une banquette. Un cheminot s'en aperçut et bondit vers le voyageur, espérant sans doute une récompense: — Monsieur, vous oubliez votre valise!

Vous vous trompez, dit l'homme, ce n'est pas la mienne!

On la remit aux objets perdus où il fallut l'ouvrir. C'est ainsi qu'on y découvrit à côté de divers objets de toilette, l'acte de vente de la propriété de Plourivo.

Cet acte de vente a été reconnu apocryphe. Celui que possédait Sez nec fut déclaré bon. On soutint cependant que tous deux avaient été tapés à la machine à écrire par l'ami de Quemeneur après la mort de ce dernier. Au cours des Assises, des témoins vinrent dire qu'ils avaient vu cet acte chez Mme Sez nec quelques jours avant le tragique voyage. Leur témoignage fut déclaré par le président trop tardif.

Enfin on tira argument du prix inférieur payé par Sez nec, alors que Quemeneur voulait beaucoup plus. A quoi le premier répondait que le conseiller général avait besoin d'argent liquide qu'il lui avait versé de la main à la main, 4040 dollars et reconnaissait lui devoir une somme de 35.000 fr.

Le jour de sa disparition Quemeneur emportait dans sa valise tous les dollars, plus une somme de 10.000 francs dans son portefeuille.

(Suite pages 12 et 13).

La ferme de Quemeneur à Plourivo.



Pierre Quemeneur dont la disparition fut la cause de l'inculpation de Sez nec.

FATS DIVERS

Film hebdomadaire, par M. Lecoq



Bigoteau.

Lundi Quelles sont les frontières de la raison ? A partir de quel moment l'homme, sous le poids de l'hérédité, d'un traumatisme, ou de l'usure, cesse-t-il d'être normal pour entrer dans la catégorie des irresponsables ? Problème difficile à résoudre et dont l'importance est cependant primordiale en matière criminalistique. Un drame où un exalté joue à l'hôpital de Corbeil le premier rôle le pose à nouveau dans toute sa difficile rigueur. Maurice Bigoteau, interdit de séjour à la suite de diverses condamnations pour vols et violences, avait dû être admis dans une des salles de chirurgie pour y recevoir des soins. Jusque-là rien que de naturel. Mais voilà qu'en pleine nuit, cédant à un accès subit de démence notre homme quitte son lit, s'approche d'un compagnon de souffrance qui venait de subir une opération délicate, se jette sur lui, le brutalise jusqu'à ce que celui-ci trouve la force de fuir vers une salle voisine où, se hissant dans un lit vide... il rend le dernier soupir. On s'aperçoit alors que Bigoteau est fou et, pour le rendre impuissant, on lui passe la camisole de force. Une expertise psychiatrique n'eût-elle pas à moindres dégâts, fait connaître ce qu'il fallut mort d'homme pour révéler ?



M^{me} Anchet.

Mardi Contradictions du cœur humain : Auguste Delacour, chauffeur, avait chassé de chez lui sa maîtresse, Juliette Anchet, avec qui il vivait depuis sept ans et dont il avait eu une fille, parce qu'il jugeait sa conduite irrégulière ; mais elle n'eut pas plus tôt passé vingt-quatre heures hors du domicile marital qu'il lui sembla être au bord du gouffre et qu'il n'eut d'autre désir que de la retrouver. Ce pouvait être un regret et la contradiction se résolvait sentimentalement en une réconciliation d'autant plus ardente que pour tous deux, semblait-il, le péril de se perdre avait été plus grand. Qui s'embarque à contredire les élan naturels ne sait où il s'arrêtera : loin d'essayer de reconstruire son foyer détruit, Delacour partit ce matin la vengeance au cœur ; il était au volant de son taxi quand il croisa son ex-amie devant le 24 de la rue du Surléon. Alors il descendit de son siège, braqua un revolver, tira deux balles sur Juliette Anchet qui mourut le lendemain à l'hôpital, puis se fit justice en retournant son arme contre lui-même. Il voulait la retrouver, il l'a perdue. L'amour qui s'exaspère se détruit lui-même, aidé, reconnaissons-le, par monsieur browning, cruel souverain de ce temps.



Du Crest

Mercredi La bêtise des honnêtes gens restera-t-elle incommensurable et l'audace des escrocs ne cessera-t-elle d'augmenter ? Certes le million de lecteurs qui suivent *Détective* n'aurait pu se laisser prendre au truct de ce Jacques Crest, aux exploits duquel la police vient de mettre fin ; ils connaissent pour les avoir lus dans les colonnes de notre journal les mille procédés de duperie employés par ceux qui prétendent à vivre aux frais du commun sans travailler. Et ce du Crest pour si authentiquement titré qu'il fût, pour si cauteleuses que fussent ses manières et si aisée son assurance, s'il se fût présenté à eux comme le parent d'un ami ou sous le couvert d'un grand nom, ils eussent pris soin avant de céder au « tapage » de poser quelques questions précises qui eussent percé les desseins illicites de l'escroc. Il avait de la culture, un passé, et connaissait à peu près par cœur le bottin mondain. Les loisirs forcés que va lui procurer son séjour à la Santé pour peu que le vade-mecum des mondanités s'y trouve à la bibliothèque, vont encore le mieux armer pour la vie. Car vous pouvez être assuré qu'à sa sortie, ses dupes seront de nouveau prêtes à le croire. Tant la bêtise humaine est infinie...



M^{me} Tetzner.

Judi Le crime ne paie pas les assassins et l'imagination des criminels est courte. Qui des deux, de Rouse, qui vient d'être pendu à Londres, ou de Curt Tetzner que la Cour de Munich vient de condamner à mort, copia l'autre ? Peu importe, semblables dans la conception et l'exécution les crimes dont ils furent accusés furent semblables quant au bénéfice puisqu'ils ne rapportèrent rien ni à l'un ni à l'autre, et semblables encore dans le châtiement. Pour parer à des difficultés d'argent Curt Tetzner n'avait rien imaginé de mieux, après avoir souscrit une assurance sur la vie au bénéfice de sa femme que de simuler un accident d'automobile où l'on trouverait un cadavre calciné que l'on pourrait croire être le sien. Naturellement ce devait être celui d'une victime de son choix. Il réalisa son projet sur une route, près de Rastibonne, en mettant le feu à sa voiture à bord de laquelle il avait fait monter un chemineau rencontré. Une parfaite entente des polices allemande et française permit d'éviter cette astuce criminelle et d'arrêter Tetzner à Strasbourg où il s'était réfugié. Il n'y aura gagné que d'avoir livré sa tête au bourreau et sa femme, pour quatre ans, au dur régime de la réclusion.



En gare d'Etampes.

Vendredi Il y a quelque temps ici-même, dans les colonnes de *Détective*, je rendais hommage à l'efficacité de la surveillance organisée par la police dans les trains et le long de la voie en vue d'empêcher les sabotages. J'en profitai pour vanter les méthodes de protection et de sécurité auxquelles avaient recourus les compagnies. Si je n'ai rien à changer sur le premier point, j'avoue humblement que sur le second il me faut en rabattre. Qu'en pleine gare d'Etampes le rapide Paris-Hendaye ait pu dérailler au passage d'une aiguille et se renverser sur un train de banlieue, causant huit morts, voilà qui dépasse l'entendement. Quand on sait la célérité d'un convoi lancé sur le rail on sait en même temps qu'il n'y a qu'une garantie de sécurité des voyageurs : la perfection technique du matériel. Qu'une aiguille cède, c'est qu'un contrôle a manqué à son devoir. Au moment où les réseaux veulent obtenir des pouvoirs publics un relèvement des tarifs, la catastrophe d'Etampes vient à point pour poser le problème de la sécurité des voyageurs. Il n'en coûtait que 11 fr. 90 pour aller de Paris à Etampes ; est-ce qu'avec vingt sous de plus on aura aussi le privilège de s'y faire tuer ?



L'auto des bandits.

Samedi L'exemple est-il donc sans vertu ? Et la connaissance du sort qui fut réservé jadis aux tristes héros de la « bande tragique » est-elle impuissante à entraver chez les mauvais garçons le goût d'aventures sans issue ? Il semble bien, en effet, qu'un groupe de bandits en auto veuille renouveler des exploits périmés : l'autre jour c'était à Neuilly, sans résultat d'ailleurs ; ce matin, c'est à Paris même : trois malfaiteurs, descendus d'une automobile, attaquent un caissier, M. Pierre Dunand, comme il sortait de l'Agence du Crédit Lyonnais, située à l'angle de la rue Lecourbe et du boulevard Garibaldi. Le coup manque ; heureusement d'ailleurs, car la sacoche du caissier contenait plus de 300.000 francs. Les bandits sont obligés de fuir, et l'on retrouvera leur auto — une auto volée — abandonnée dans une allée du Bois de Boulogne. C'est par de pareils coups manqués que Bonnot, Garnier et leurs complices débutèrent autrefois. Cela devrait bien faire réfléchir leurs émules. Ils ne se sont pas encore rendus homicides, mais s'ils persévérent cela ne tardera pas. Alors, ils comprendront toute la désespérance du cas où ils se seront fourvoyés puisqu'il n'aura plus pour issue que le suicide ou le bourreau.



Cinq sous pour vivre, le gaz pour en finir !..

Dimanche Au terme de cette journée sans pain, Jules Ribière fit l'inventaire de ses ressources ; il ne lui restait qu'une pièce de 25 centimes, c'est-à-dire pas même assez pour prolonger de vingt-quatre heures l'agonie de sa pauvre femme qui, comme lui, n'avait rien absorbé d'autre depuis huit jours que quelques cafés crème, pris avec les derniers sous, dans les bars du Vieux-Port. Comme Paris, Marseille est dure aux pauvres ; pas d'espoir de travail, aucune chance de rencontrer une âme secourable. Alors, Ribière prit une résolution de désespéré : puisque la vie lui était si ingrate, il la quitterait, mais non sans entraîner avec lui au néant la compagne de son infortune. Dès que sa femme fut endormie, sans bruit il se leva, alla au fourneau à gaz et ouvrit grand les robinets, puis se recoucha... Au matin, des voisins incommodés par l'odeur enfoncèrent la porte et découvrirent sur le lit les deux corps déjà roidis, par la mort. Il était dévolu au commissaire de faire une découverte plus étonnante : celle de 60.000 francs que la femme de Ribière avait économisés et cachés dans le matelas. On trouverait difficilement exemple plus saisissant de l'insensibilité où peut conduire l'avarice. Et comme on se prend à aimer le prodige quand on vient de parler d'Harpagon !



Mort instantanée des microbes du cuir chevelu

Si vos cheveux tombent...
S'ils sont ternes ou cassants...
Si vous avez des pellicules...
Si vous craignez la calvitie...
Si vous blanchissez avant l'âge...

NE CHERCHEZ PAS un shampoing ou une lotion quelconques

Sachez que seuls les SERUMS CAPILLAIRES

préparés scientifiquement pour chaque cas et agissant directement sur le siège même de l'invasion microbienne, donnent :

INSTANTANÉMENT Suppression des irritations ou démangeaisons.

EN DEUX JOURS Disparition des pellicules

EN UNE SEMAINE Toute chute de cheveux, même de date ancienne, est enrayée.

EN 4 A 5 SEMAINES Les bulbes pileux sont débarrassés de toute invasion microbienne et sont remis en état de fonctionnement régulier, permettant une repousse normale.

ONZE ANS DE SUCCÈS !

Quelle que soit l'affection dont souffrent vos cheveux, ne tardez pas à soumettre tous les détails de votre cas en les accompagnant : 1° De votre âge et sexe ; 2° De vos noms et adresse ; 3° D'une mèche de vos cheveux (tombée de préférence) au

LABORATOIRE DES SÉRUMS CAPILLAIRES (Dépt 265 C) rue de Téhéran, 15, Paris (VIII^e) et vous recevrez par retour, absolument gratuitement, discrètement et sans engagement de votre part, l'indication du traitement approprié à votre cas.

N.B. — N'envoyez pas d'argent, car les cas soumis par les lecteurs ou lectrices de « *Détective* » sont examinés gratuitement au Laboratoire des SÉRUMS CAPILLAIRES.

Les SÉRUMS CAPILLAIRES agissent VITE, BIEN et SUREMENT

VOTRE DESTIN

par

L'Astrologie Scientifique

Des Hommes d'Etat, des Maîtres du Barreau, des Femmes du Monde connues, des Médecins, des Hommes d'Affaires sérieux ont consulté efficacement LINE PAULET, Professeur d'ASTROLOGIE.

Vous aussi, vous aurez la même satisfaction. Pères ou Mères, Fiancés ou Fiancées, vous qui êtes peu favorisés, vous aussi qui êtes peut-être sceptiques.

Connaissez vos jours de CHANCE et la date des Evénements de votre Vie : vous aurez un moyen précieux de meilleure chance.

LINE PAULET, 56, Av. de St-Ouen, PARIS (18^e). Timbre pr. rép., s. v. p. Reçoit tous les jours, sauf Dimanches.

A titre de PUBLICITÉ, en se recommandant de ce journal, Etude d'essai, d'après mois et date de naissance : 10 francs.

POUR RIRE et FAIRE RIRE

Demander les catalogues Farces Attrapes, Surprises, pour Soirées et dîners, Chansons, Monologues, Prestidigitation, Physique, Magie, Librerie. — Envoi contre 2 fr. Se recommander du journal. H. BILLY, 8, rue des Carmes, Paris. Maison fondée en 1808.

MONDIALE POLICE

Ex-inspecteurs Sûreté. Enquêtes. Toutes missions. Divorces. Prix mod. Anel 47, r. Maubeuge, actuel 6, bd St-Denis. Botzaris 30-74. 9 à 19 h. et Dim. matin

RESISTE A L'EAU ET N'EMPATE PAS LES CILS

STAY-ON

LE NOIR LIQUIDE
LE NOIR TENACE

Distributeur PARIS : DUMAND, 67, rue de Provence
Téléphone : Trinité 35-79
Gros et Exportation : BONNIE et C^{ie}, 76, Bd Malesherbes
Paris — Téléphone : Laborde 74-76



MOTOS 2 et 4 Temps de 2 à 5 C.V.

Moteurs Villiers 2 Temps
— M. A. G. 4 Temps —
Graissage Kervoline

NOTICE FRANCO

MONET & GOYON

85, rue du Pavillon - Mâcon (S.-&-L.)

LA LAME NOUVELLE



POUR TOUS RASOIRS de SÛRETÉ

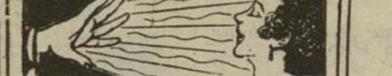
36 LAMES DE LUXE POUR BARBE DURE ET EPIDERME SENSIBLE AU PRIX SENSATIONNEL DE

15 frs

Envoi francs domicile contre remboursement de 15 fr.

"FEROMNIA" (n. 4)

68 RUE DES RONDEAUX - PARIS (20^e)



NOUVEAU COURS PRATIQUE d'Hypnotisme et de Suggestion L'INFLUENCE PERSONNELLE

sur les autres et à distance par le Professeur R.-J. SIMARD

Un volume illustré franco recommandé 22 francs

au même auteur :

TRAITE DE SORCELLERIE ET DE MAGIE PRATIQUE

Un fort volume illustré franco rec. 33 francs

Librairie ASTRA, 12, rue de Chabrol, 1^{er}, PARIS (X^e)

Acheter ces objets ? NON !
Les décorer vous-même et les VENDRE.

Chacun a des loisirs qu'il s'ingénie à occuper de son mieux. Mais il ne suffit pas de tuer le temps en meublant les heures d'occupations futiles et vaines.

LA SOCIÉTÉ DES ATELIERS D'ART CHEZ SOI
...vous offre une heureuse solution.

NUL BESOIN DE TALENT SPÉCIAL

Nul besoin de connaissances particulières ni de fastidieux apprentissage : un cours par correspondance, attrayant, simple, qui vous permettra de réaliser mille objets d'arts appliqués, élégants et merveilleusement finis, dont vous agrémenterez votre intérieur, que vous serez fiers d'offrir à vos amis, enfin que vous pourrez vendre, grâce aux méthodes de la Société.

MATÉRIEL FOURNI GRATUITEMENT

Exceptionnellement nous vous fournissons, sans aucun frais, tout le matériel nécessaire pour votre apprentissage : Cinq coffrets absolument gratuits (peinture sur bois, gesso, cuir, abat-jour, raphia, étain, batik, etc.)

GRATUIT : UNE BROCHURE ILLUSTRÉE

Nous vous enverrons sur demande, gratuitement et sans engagement de votre part, une intéressante brochure qui vous donnera sur nos cours et les multiples bénéfices que vous pouvez en tirer, tous les renseignements nécessaires.

DEMANDEZ-LA AUJOURD'HUI MÊME

B.77 BON A DÉCOUPER

Société des Ateliers d'Art chez Soi,
14, rue La Condamine - PARIS (17^e)

Veillez m'envoyer gratuitement et sans engagement de ma part votre plaquette illustrée : Les travaux d'Art chez soi, ainsi que tous les renseignements sur votre offre spéciale de matériel gratuit.

Inclus 1 fr. 50 en timbres poste pour l'affranchissement.

M

L'ÉNIGME D'HERA MIRTEL

GRANDE, mince, le visage dur, mais conquérante, affable mais volontaire, ambitieuse jusqu'à la mégalomanie, telle était Héra Mirtel, femme Weissmann-Bessarabo, quand elle brillait alors au ciel des lettres. Elle écrivait alors livres sur livres, des poèmes, des drames, des romans, elle recevait dans son salon les artistes, les écrivains, les poètes ; Egérie des académiciens illustres, marraine des jeunes espoirs... Ses admiratrices l'accablaient d'une correspondance passionnée.

Nos mains se joignent à votre pensée. Laissez-nous la joie de contempler la femme, celle qui est l'Isis et la Minerve, celle qui est aussi la mère et la vierge par la glorieuse pureté de l'âme. Votre âme se meut dans la vérité et dans l'amour, elle s'éclaire de bonté, de courage, de générosité clairvoyante. Jamais une femme ne nous est apparue aussi rayonnante de beauté intérieure.

Huit ans ont passé. Celle qui se réveilla un matin, portant cousu à sa robe de bure le numéro 4608 est morte prisonnière à Rennes. Un cercueil porté par deux croque-morts, a fait le tour du cloître, accompagné par dix prisonnières, dans une aube triste. Un vieux prêtre a jeté la dernière eau bénite sur les minces vestiges. Ce fut fini. Une voiture basse emporta ce qui restait d'Héra Mirtel, sans cortège, au champ des morts. La tragique poétesse quittait le monde...

■ ■ ■

Il y a quelques semaines, lorsque pour la dernière fois Francis Carco la vit pour *Déetective* à la prison de Rennes, ce n'était déjà plus qu'une vieille femme. Des portes lourdes comme les dalles d'un tombeau avaient depuis longtemps éteint le feu ardent de la femme orgueilleuse. Cheveux gris, yeux caves, nez pincé, bouche aux lèvres minces, décolorées, en faisaient une ruine. Elle était à l'infirmerie, et comme le directeur de la prison la questionnait sur le lancinement de ses douleurs, elle lui répondit avec une grande douceur, avec une tristesse simple.

Ce sont de vieilles compagnes !...

Une pèlerine de bure, lui protégeait les épaules et le cou. Elle toussait. On lui fit miroiter un espoir.

— Bientôt, vous nous quitterez !

— Oui, dit-elle en 1940...

Elle reprit d'un air morne :

— Nous nous quitterons avant. Je suis à bout... finie...

— Que non pas !

— Si... si... finie... finie.

Et ses deux mains sur le drap avaient tremblé...

Comme si la mort l'avait déjà habitée...

Ci-contre : La malle où fut découvert le corps de Bessarabo.

Au premier plan : Héra Mirtel pose devant l'objectif, tenant à la main un exemplaire de ses œuvres.



Le 21 juin 1922 M^{me} Bessarabo et sa fille comparaissaient devant les assises de la Seine.

Paix aux morts. Qu'elle ait été ou non la meurtrière de son mari, qu'elle ait été ou non la complice d'un crime, demeuré mystérieux, la justice a passé : Héra Mirtel a expié...

Mais est-elle morte sans révéler son secret ?... Ses secrets : celui d'une existence orageuse et tourmentée ; ceux secrets de trois morts soudaines et encore inexplicables.

Et tout d'abord celui de la mort de son premier mari, M. Paul Jacques, un businessman d'envergure qu'elle avait épousé au Mexique et qui avait aimé cette folle mystérieuse. Il lui avait apporté la fortune et peut-être l'amour. Ils vivaient dans un paradis exotique, parmi des servantes noires et cuivrées. Et cependant brusquement un jour, M. Jacques s'arracha à cet Eden. Il se plaignait de violentes brûlures, comme s'il redoutait d'être empoisonné. Un soir il se tira une balle dans la tête...

Héra Mirtel se remaria, au Mexique, terre des passions violentes et des drames du revolver... M. Weissmann-Bessarabo, industriel fut son époux. Ils vinrent à Paris. Le 1^{er} août 1920, quatre années après que leur union avait été bénie à l'église, M. Bessarabo disparut. On devait retrouver quelques jours plus tard son cadavre à Nancy, dans une malle. Mme Bessarabo reconnut tout d'abord qu'elle était la meurtrière... Elle invoqua la peur d'être tuée, l'affolement de son âme orageuse. On l'accusa d'avoir tué son mari par intérêt, pour pouvoir disposer d'une somme de 600.000 francs que la victime devait recevoir... Par la suite Mme Bessarabo revint sur ses aveux. Elle invoqua un secret qu'elle ne pouvait révéler, qui l'innocentait du drame ; secret à quoi elle tenait plus qu'à la liberté et à la vie.

Étrange coïncidence : huit jours après l'arrestation d'Héra Mirtel, M. Decker, l'associé de Mme Bessarabo, se donnait



Ci-dessus : M. Weissmann-Bessarabo.

Ci-dessous : M^{lle} Paule-Jacques.



la mort au bois de Boulogne, d'une balle...

Quels secrets emportait-il lui aussi ? Et que savait Héra Mirtel, de ce destin tragique ?

Quoi qu'il en soit, Mme Bessarabo fut jugée le 21 juin 1922. Reconnue coupable de meurtre avec préméditation elle fut condamnée à vingt ans de travaux forcés... Sa fille, Mme Paule Jacques, fut acquittée... Un instant on avait pu croire que l'énigme allait être résolue. Le rideau tomba en plein mystère...

■ ■ ■

Ceux qui ont assisté à cette dernière séance des assises ne pourront jamais l'oublier. La grande voix de M^o Moro-Giafferi avait roulé en tempête, dans une supplication désespérée... « Malheur aux juges qui ne pardonneraient pas ! s'était-il écrié. Une vérité incomplète n'est pas la vérité, qui ne juge pas juge mal. » Mlle Paule Jacques s'était levée. Elle avait donné une nouvelle version du drame. Une fille avait accusé sa mère...

Face à face avec celle dont elle était l'unique bien, elle avait reconstitué une scène angoissante... Un coup de feu. Elle avait voulu ouvrir sa porte : sa chambre était fermée à clef. Elle avait crié : « Maman, Maman », sa mère était apparue. « C'est le chauffe-bain qui a explosé ». Elle avait vu dans la glace une forme dans le lit. Elle avait crié : « Maman, qu'as-tu fait ? » Mme Bessarabo lui avait répondu : « C'était lui ou moi. » Puis se dominant : « Je ne veux pas de scandale dans la maison. Va chercher une malle au sixième ! »

Et c'était été le funèbre cortège, l'achat des cordes, pour envelopper le cercueil de cuir... Puis la préoccupation des papiers d'affaires, lourds des promesses bancaires, qu'il avait été impossible de faire signer par l'agonisant, où l'on avait griffonné un paragraphe... Puis les formalités du convoi, à la gare...

Telle avait été la déclaration ultime, avant le verdict, d'une jeune fille frémissante. Mais elle avait ajouté :

— A Saint-Lazare, à la prison, comme j'étais malade, mourante, ma mère est venue à mon chevet. Elle m'a dit :

— Paulette, je te jure que je suis innocente. Tu as entendu le coup de revolver. Tu n'as pas tout vu. Il y avait quelqu'un. Il y avait quelqu'un aussi à la gare du Nord. Voilà le secret.

Ce secret allait-on le connaître ? Mme Bessarabo se leva, et parlant très vite, d'une voix rauque, frémissante, désespérée, elle ébaucha la confidence tant attendue.

— Deux hommes ont disparu tragiquement, mon mari retrouvé dans la malle, Decker suicidé au bois de Boulogne. Eh bien, ces deux hommes ne se sont pas suicidés...

On songe un instant aux drames mystérieux de l'espionnage, auxquels son mari avait pu être mêlé, comme elle l'en avait accusé... Elle reprit :

— Le cadavre trouvé dans la malle n'était pas celui de M. Bessarabo. Cet homme, je l'ai aimé ; j'ai payé pour qu'il n'aille pas en prison. Je ne l'ai pas reconnu dans la victime. L'homme assassiné n'était pas mon mari...

« J'ai avoué... Ah ! quand on dit à une mère « je vous donne une heure pour avouer ou je fais jeter votre fille en prison », eh bien ! y a-t-il quelqu'un d'entre vous qui aurait fait autrement ? Mes aveux n'existent pas. Mon mari est toujours vivant.

Elle termina :

— Je vous abandonne la vieille flétrie. J'ai eu la jeunesse, je l'ai perdue. Mon enfant est là. Elle est belle. Sauvez-la !... Mais il faut que je vous dise toute la vérité. Je suis fille des Croisés. Les Croisés ne tuaient pas. Je vous le dis. Je suis innocente !

Innocente ? Coupable ? Mais qui maintenant qu'un trou est comblé dans l'humble cimetière de Rennes, nous fera jamais connaître la vérité ou le mensonge du secret d'Héra Mirtel ?

M. LECOQ.



J' à Evreux lorsque fut dénouée l'énigme d'une prison qui entre dans l'aventure sur le plan burlesque. J'assistais à l'achèvement du film de l'évasion de Michel Delannoy, film tragi-comique s'il en fut, et dont l'élément comique, bien que tardivement jailli, nous apparut cependant irrésistible. Car enfin, si les prisonniers ont la clé de leur prison, où allons-nous grand Dieu, où allons-nous ?

Le décor c'était la prison et la campagne d'Evreux. La prison est construite à l'extrémité de la ville, sur une colline dénudée. Des arbres étiques y jettent, au premier soleil, l'appel de leurs rameaux noircis. Cette prison, bâtisse sévère (bien sûr !) est constituée par deux corps de bâtiments, l'un pour les hommes, l'autre pour les femmes, chacun des bâtiments est indépendant, isolé, bien défendu par de lourdes portes, des verrous épais, des grilles massives et en outre flanqué de murailles d'enceintes qui donnent le sentiment du vertige. Ce n'est pas une de ces vieilles prisons, comme le furent celles de Limoges et de Lille, où il suffisait d'être aventureux, hardi et d'avoir la notion du saut en hauteur, pour pouvoir les quitter, afin d'aller faire un tour, soit chez les prisonnières, soit en ville. Cela, à l'heure où le silence des géôles devient obsédant et, pour tout dire, ennuyeux. Non. C'est, je le répète, une prison modèle, où tout est conçu de façon que les prisonniers, y subissant inflexiblement une discipline austère, y apprennent à choisir entre le bien et le mal et à connaître, en même temps que les bienfaits de l'expiation, la grâce du remords...

Dimanche 15 mars, un coup de feu y donna l'alarme. Un prisonnier venait de s'évader, le n° 1 de la 5^e division, Michel Delannoy, que trois mois plus tôt les jurés de l'Eure avaient condamné à finir ses jours loin de nos ciels, à la Guyane, astreint, à perpétuité, aux travaux forcés. Ses deux gardiens, Adolphe Grivel et Louis Lecœur étaient cependant à leur poste de veille. La cellule n° 1 avait été ouverte, en leur présence, comme par enchantement, par un prisonnier invisible. La serrure, les verrous étaient intacts. Intacte était aussi la porte du quartier cellulaire qui fait communiquer la prison avec les préaux et les murs d'enceinte. Le fuyard avait simplement négligé de la refermer, et cela qui témoignait incontestablement d'une mauvaise éducation, pouvait donner la mesure de son audace. Il fallut attendre l'aube pour relever sur le mur du préau des traces d'escalade. Enfin, après des recherches nombreuses on découvrit sur le mur d'enceinte une corde à nœuds, longue de treize mètres. Une masse de plomb la maintenait au sol. L'évadé avait pensé à tout, et même à s'éviter des écorchures gênantes. Enfin, dans le champ qui vient mourir à la limite des murailles, on releva les traces de deux roues. Une automobile avait emporté l'amant de la Belle. On en suivit le passage jusqu'à la route d'Evreux. Puis il fallut rebrousser chemin...

Entre temps on avait fait jouer la « diffusion 482 ». Tel est le S. O. S. des géôliers d'Evreux. A tous les postes frontalières, dans toutes les gendarmeries, la diffusion 482 apporta la nouvelle de l'alerte. Prisonnier évadé... suivaient le nom et le signalement du fuyard. Ce sont là communications que l'on transcrit sur de beaux registres, en attendant mieux...

Il y eut cependant un pays où le S. O. S. 482 fit l'effet d'une bombe. C'est à Marcilly-la-campagne, près de Nonancourt. Là, Michel Delannoy avait tué. Là, il savait pouvoir trouver l'homme qu'il hait le plus, M. Morin, chez qui il a connu sa femme et chez qui elle retourna lorsqu'elle eut décidé de le quitter. N'était-ce pas qu'il allait revenir ? Dans tout le village l'alerte fut donnée. Autour de la maison de M. Morin — un homme qui, je dois le préciser tout de suite, est au-dessus de tout soupçon de toute équivoque — une garde volontaire s'organisa.

Les vieux fusils neufs avaient été décrochés des panoplies. On attendait l'évadé pour l'abattre, comme un loup...

L'Évadé.

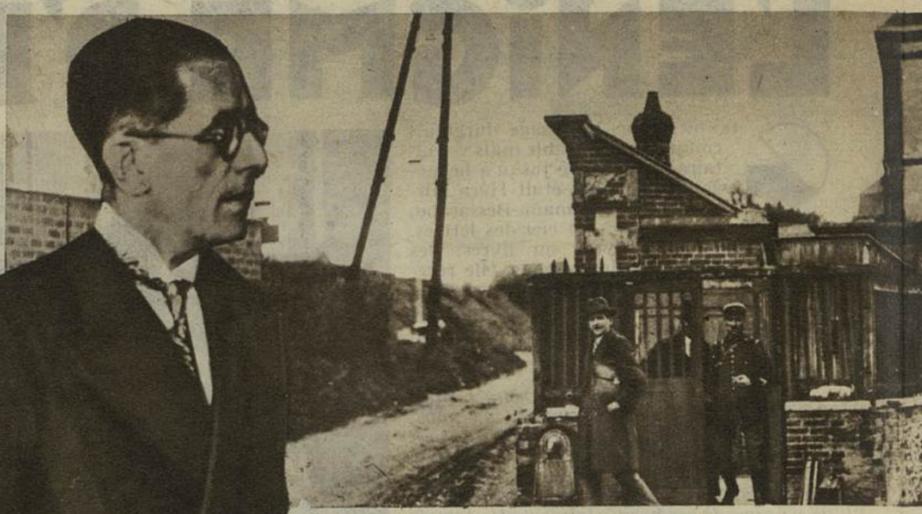
Ce sentiment de frayeur a été poussé à l'extrême dans les premiers jours de la semaine dernière. Michel Delannoy n'était-il pas capable de tout ? Il avait fait une impression terrible aux assises et on avait l'appréhension du mal qu'il pouvait faire, maintenant qu'il avait brisé ses chaînes.

Moi-même, je me souvenais de ce que M^e Jean Labeda, un rude avocat du barreau d'Evreux, nous avait appris de ce pâtissier campagnard, grand, fort, trapu, taillé en athlète, mais qui somme toute n'était pas physiquement antipathique. Sous son apparence de jovialité, d'insouciance, il cachait l'âme d'une brute. L'ivrogne, le coureur de jupons, se quadruplait d'un braconnier et d'un paresseux prêts à toutes les aventures. Sans doute pouvait-il invoquer outre l'alcoolisme, des fièvres paludéennes acquises en Orient et qui l'avaient conduit pendant la guerre, à Biribi, pour trente mois, sous la surveillance de la chiourme. Mais quel criminel n'a pas l'excuse de son passé et de son hérédité ?

J'avais surtout conservé de lui la vision d'un exalté que la révolte de l'être faible qu'il avait choisi pour femme avait blessé dans son amour-propre de mâle, jusqu'à transformer sa folie naturelle ou acquise, en idée fixe, et lui donner l'obsession du crime. Sa colère s'était centrée autour du cabaret de Marcilly-la-Campagne, la maison de Morin le jeune. Fernande Lecluse, sa femme, y avait été servante, ai-je dit, et elle y était revenue huit mois plus tard, alors qu'il lui avait rendu la vie insupportable. La passion de la brute pour la fille de ferme, la servante aux hanches fortes avait cependant revêtu bien des aspects curieux. Il l'avait écoutée quand lui faisant la confidence des amours qu'elle avait eus avant de l'aimer, elle lui avait fait comprendre qu'il lui serait impossible de se marier en blanc à l'église. Il lui avait répondu, jovialement, d'un baiser :

— Je ne regarde jamais en arrière, mais en avant !...

La pensée que l'homme qui avait empêché sa femme de se marier « en blanc » était ce Morin, avec qui il trinquait si volontiers et qu'il battait au billard, lui était peut-être venue ce jour-là. Elle l'avait en tous cas poursuivi. Lorsque lasse de ses saouleries, de ses coups, Fernande lui avait annoncé son intention de quitter Paris, où ils végétaient, pour rentrer au pays, il avait fait semblant de l'approuver, puis la tête lui avait tourné, sous la poussée conjuguée de l'alcool et de la fièvre. En huit jours, il avait accumulé les frasques. Une nuit, ayant loué un taxi, il avait tourné dans Paris, comme un homme qui fuit son obsession. Il s'était fait arrêter sur un pont et avait sauté dans l'eau glauque. Heureusement, il nageait bien et d'ailleurs le chauffeur qui tenait à récupérer les 380 francs marqués au compteur, avait appelé à l'aide. Il avait quitté Paris au lendemain de cette explosion de cafard. On l'avait retrouvé à Languines, ouvrier pâtissier où, il avait violé une bergère, sous les yeux d'un certain Poquin, son camarade de fourneau. Enfin, arrivé à Marcilly-la-Campagne, il s'y était caché et comme un voleur, il avait fait son lit dans le grenier de Morin, sa bête noire. Il y avait attendu pendant trente-six heures, fusil au poing, épiant les allées et venues de Fernande, ne se laissant pas émuvoir par son rire



Ci-contre : M. Lacroix juge d'instruction

Les gendarmes perquisitionnent chez Garault. Ci-dessous : L'entrée de la prison d'Evreux.



La fameuse prison de Limoges.

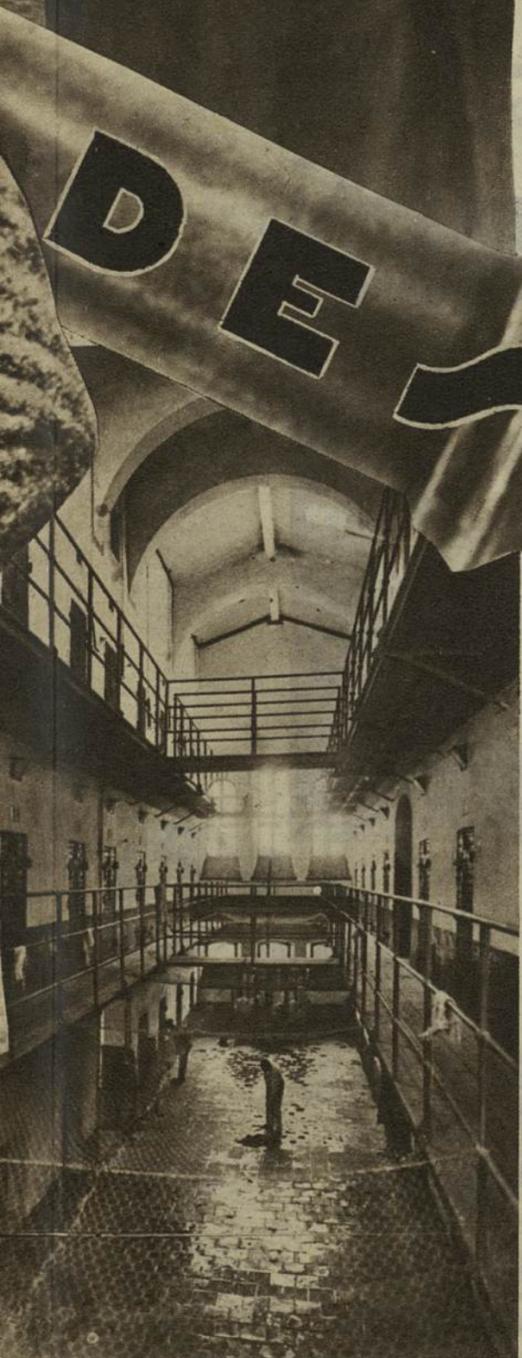


La cellule de Lille d'où s'évada Martin.

Ci-contre à droite : Michel Delannoy.



Ci-contre :
M^e Jean Labéda
avocat de Lecœur.



Le quartier cellulaire de la colonie pénitentiaire d'Eysses.

naïf. Un matin qu'il l'avait aperçue dans la cour, tandis qu'elle troussait ses bras nus, les bras qu'autrefois il avait si souvent embrassés, et qu'elle allait commencer sa lessive, il avait tiré sur elle, sans trembler, au cœur. Elle était tombée. Il s'était enfui, sans la secourir, comme un assassin à gages, et avait pris la campagne. Quatre jours plus tard on l'avait arrêté. A vingt-sept ans, il avait terminé sa vie d'homme libre...

Tel était l'homme qu'on redoutait. Qui avait pu l'aider à fuir ?

De surprises en surprises.

On fouilla la prison et surtout le quartier où avait vécu le condamné. Comment était-il sorti de cellule ?

Les murs n'étaient pas éventrés. Les barreaux avaient leur solidité de toujours. L'évadé était donc sorti par la porte. Qui la lui avait ouverte ? Un autre détenu ? Les condamnés protestèrent. Un gardien ? Les gardiens protestèrent aussi. Alors ? Ne l'avait-il pas forcée lui-même ?...

On trouva, dis-je, un trou minuscule dans l'épaisseur de la porte, de la grosseur d'un doigt, tout à côté d'un verrou, que bloque le guichet, par où les prisonniers reçoivent leur nourriture. Le trou était foré juste au-dessous du verrou, entre des limites précisées par deux traits de crayon. On y avait mis de la précision. Une boule de mie de pain l'obstruait à moitié, preuve qu'il ne datait pas de la veille. Une lame de couteau, passée dans ce trou, suffisait pour faire basculer le levier, ouvrir le guichet, donner la possibilité d'étendre un bras à l'extérieur. Mais la porte restait fermée et, même pour un acrobate, le passage d'un corps est chose impossible. Un prisonnier parut éclaircir le mystère.

— J'ai entendu une clef tourner dans la porte.

Adolphe Grivel le gardien de cette nuit-là, protesta.

— Je n'ai pas ouvert la porte!...

On commença à se méfier du gardien. On pensa :

— Veut-il nous faire croire que les prisonniers ont la clef de leur cachot ?

Les prisonniers insistèrent. On en avait envoyé quelques jours plus tôt à Poissy. Ils furent consultés, qu'avaient-ils à reprocher à leurs gardiens ? Ils s'en vengèrent.

— C'est Grivel, dirent-ils. Et Lesueur, son adjoint et les autres. Y avait rien de plus copains qu'eux autres et le condamné. Ça ripaillait ensemble.

Quelques-uns donnaient des détails sur la vie du quartier des grands condamnés dans une prison modèle.

— Michel Delannoy recevait la visite de son frère Victor. Et devant le gardien placé dans la cage, ils cherchaient les moyens de jouer le désert. Y avait vingt-cinq mille francs pour celui qui ouvrirait la porte!...

Un autre insinua.

— Si vous êtes curieux, demandez donc à Grivel, avec qui il va à la chasse, le dimanche. Si c'est avec le frère de Delannoy, le grand Victor, ou si c'est avec un autre ?... Et qui c'est qui lui apporte de beaux lapins et de bons pâtés ? Et du vin ? Demandez-lui...

On questionna Grivel.

— C'est vous ?

— Sur mes deux enfants, ce n'est pas vrai.

— Vous connaissez celui qui a jeté la corde.

— Je ne sais rien. Grivel, entré libre à la prison le matin, n'en sortit plus. Le gardien de la cellule 1 mangea ce jour-là, à l'ordinaire, tandis que de toutes les cellules des voix narquoises l'invitaient à la résignation.

Il fut question d'arrêter également un autre gardien, Lecœur, le collègue de Grivel, pendant la nuit fameuse. Il protestait.

— Ce n'est pas moi.

Un premier plan de l'évasion fut tracé. La cellule de Delannoy avait été laissée entr'ouverte volontairement. Il en était de même pour la porte du préau. Un complice attendait à l'extérieur. Le condamné avait changé de vêtements (car on avait retrouvé ses habits de bure à la porte de son cachot), puis il avait sauté le mur. Et il était parti sur la route, dans la vie...

Vengeance de prisonnier : les gardiens qui restaient, risquaient les travaux forcés...

Où le mystère s'éclaircit.

Cela se passait le lundi. A la frontière, tous les voyageurs subirent un examen sévère. Dans les ports, des policiers scrutèrent les traits des passagers. A Marilly-la-Campagne,

Morin se gardait... A Paris la police recherchait Victor Delannoy, frère de l'évadé et vraisemblablement son complice.

Et commé finissait la soirée du mardi, un taxi s'arrêta dans un petit village de la Somme, à Saint-Sauflieu, devant la gendarmerie. Un homme en descendit, vêtu, d'un pantalon bleu et d'un veston noir. Il était saoul.

— Je suis l'évadé, dit-il. Le gendarme de planton eut un geste pour chasser le fou.

L'homme insista. — Delannoy Michel. V's connaissez pas. L'évadé de la prison d'Evreux.

Le télégraphe apporta la nouvelle à Rouen. Nul ne voulait la croire. Le chef de la brigade mobile appela l'évadé à l'appareil.

— C'est bien toi ? — Oui, dit Delannoy. Même qu'on peut me reconnaître à mes tatouages : *Bon cœur et mauaise tête*, sur la poitrine. et *Robinet d'amour* au-dessus du nombril...

— Où allais-tu ? — Voir des femmes. Et des belles, même que j'en sors.

— Mais la clef, la clef de la prison ?... — La clef, dit Michel Delannoy. Parbleu je l'ai trouvée un jour, sur des sacs. Vous n'allez p't'être pas vous imaginer que j'allais la rendre!...

On l'embarque pour Evreux. Son frère Victor arrêté lui aussi, l'y attendait déjà. Allait-on relâcher Grivel ? Non. On coffra un autre gardien Lesueur, le compagnon de Grivel...

Tout s'explique...

Tout s'est expliqué, en cette fin de semaine dans la prison modèle...

Grivel, extrait de son cachot, a continué à jouer la surprise.

— Je ne sais rien.

Victor Delannoy, frère de l'évadé, a été plus loquace.

— C'est moi qui ai tout fait. J'ai eu pitié de notre mère. Elle ne pouvait pas se faire à l'idée que son garçon allait finir au bagne. Je lui ai fait préparer une valise et les papiers du père. Moi je me suis chargé des démarches...

— Des démarches ?

— Oui. Je me suis mis bien avec les gardiens. Puis je me suis entendu avec un Garrault, un auxiliaire. Je lui ai promis de l'argent. Des billets bleus. Il devait remettre à mon frère de quoi creuser un trou et la clef...

— Alors ?

— On avait fixé l'évasion pour le vendredi 13, à la veille de mon mariage. Ce jour-là, je suis venu sous le mur d'enceinte. J'ai jeté la corde. J'ai attendu. Rien ne s'est passé. Le gardien m'a rejoint en me disant que ça n'était pas possible. Il voulait remettre ça au lendemain. Je ne pouvais pas car je me mariais. Alors nous avons pris rendez-vous pour dimanche...

On fit entrer Michel Delannoy, l'évadé, et on le questionna comme si son frère n'avait rien dit. Il parla :

— J'avais la clef et un tranchet. Avec le tranchet j'ai fait un trou dans la porte de lapin. Quand le guichet a été baissé, j'ai mis la clef dans la serrure et j'ai ouvert la porte.

— Comment avez-vous fait pour franchir la porte du préau ?

— La serrure s'ouvre avec la même clef... J'ai sauté le mur de la promenade. C'est facile, quand on a de bons bras. Puis j'ai attendu dans le chemin de ronde. Y avait pas de corde. J'ai cru qu'on m'avait oublié...

— Et vous avez attendu ?

— Une demi-heure, monsieur le juge. Enfin le paquet est arrivé. L'autre était là. On m'a conduit à la gare. J'ai dit le reste...

Le Carrefour de la Belle.

La tragi-comédie d'Evreux va se terminer aux assises. Victor Delannoy et le gardien Garault, si sa culpabilité est démontrée, risquent les travaux forcés à temps. Les gardiens Grivel et Lesueur, poursuivis pour complicité d'évasion par négligence, encourront vraisemblablement des sanctions disciplinaires. Sans doute Grivel pourra-t-il dire qu'un gardien qui accepte des cadeaux de la famille d'un détenu n'est peut-être pas plus coupable qu'un ministre qui se laisse circonvenir par les amis d'un banquier. Mais là n'est pas la question. Quant à Michel Delannoy, il ne risque rien, rien que la cassation de l'arrêt qui le condamne et son renvoi devant un jury qui le condamnerait à mort.

Il pourra témoigner que plusieurs années après l'élargissement de Léon Daudet, il est encore possible de s'évader d'une prison modèle... Encore pouvait-on comprendre que des complicités eussent favorisé la joyeuse évasion d'un grand écrivain, d'un polémiste courageux, truculent, et qui, père douloureux, inconsolable, se laissa pousser hors de la Santé, comme à regret, comme s'il hésitait à prendre la revanche romantique d'un verdict impitoyable...

On s'évade des maisons du châtement. Les prisons vont-elles devenir le carrefour de la Belle ? A Eysses, on m'a montré un condamné, un jeune assassin, qui périodiquement emprunte la clé des champs et qui, acrobate consommé, défie les plus hautes murailles. A Lille, l'autre année j'ai vu se terminer l'odyssée de Marius Martin, un repris de justice qui avait conçu la rocambolesque pensée de favoriser l'évasion de cent détenus, afin qu'ils pussent profiter des cortèges de Carnaval, pour échapper aux poursuites. Enfin une évasion inexplicable s'est produite l'an dernier à la prison des femmes de Versailles. Pour qu'il fût possible à l'évadée de gagner plus facilement le chemin de ronde, ses complices — ceux de la prison — avaient poussé le souci jusqu'à lui installer une passerelle entre deux murs. On retrouva un stock d'échelles de corde dans la cellule abandonnée. Lady Owen, l'autre jour condamnée, n'allait-elle pas prendre le même chemin, lorsqu'elle fut transférée à Saint-Lazare ?

Henri DANJOU



La nature est plus belle pour celui qu'une clé retenait entre les quatre murs épais d'une cellule...

GRANDS PROCÈS

L'acquittement des Guyanais



Quatorze Guyanais étaient dans le box des accusés.

Nantes (de notre envoyé spécial).

Le procès dont les débats se sont déroulés exactement pendant deux semaines devant les jurés de la Loire-Inférieure fut véritablement d'une espèce unique. Cette transplantation de quatorze accusés et de quarante-cinq témoins d'un continent à un autre ne s'était jamais produite et on ne la reverra sans doute jamais.

Pourtant malgré l'exceptionnelle importance de cette affaire, malgré le rebondissement continu d'incidents tous plus pittoresques les uns que les autres, cinq journalistes parisiens seulement suivirent de bout en bout les audiences. Ce sont, outre l'envoyé spécial de *Détection*, nos excellents confrères Blaise Cendrars, historien de Galmot, Géo London, l'auteur des *Grands Procès de l'année*, Emmanuel Bourcier et Léo Huret.

La seconde semaine des débats fut particulièrement riche en incidents. L'apparition à la barre des témoins de quelques personnages, empêchés de prêter serment pour cette raison majeure qu'ils arrivaient tout droit du bagne, fit sensation.

Représentant de l'accusation, le procureur de la République, M. Bretonneau, qui devait faire preuve dans son réquisitoire d'une si belle insouciance de la langue française, ne ménagea pas ses encouragements à ceux qu'il considérait à juste titre comme les meilleurs auxiliaires d'une inculpation incertaine. Il n'hésita pas à faire appel à leur « conscience », ce qui eut le don d'égarer quelque peu l'auditoire et même un de ceux qu'il apostrophait : le relégué Ruault.

Vieux récidiviste, Ruault est originaire des environs de Nantes. Fils d'un jardinier du marquis de Dion, il naquit dans les dépendances du château familial de ce gentilhomme-industriel et il en tire quelque vanité.

C'est avec empressement qu'il saisit l'occasion qui s'offrait à lui, en proposant son témoignage, de revoir sa terre natale. Il a d'ailleurs bénéficié d'une libération conditionnelle.

Originaire de la Corrèze, son camarade de chaîne, Laplace, espère bien lui aussi ne jamais revoir la Guyane.

Détection est en mesure d'expliquer dans quelles conditions fut rendu le verdict d'acquittement général. Profondément troublés par l'appel de M^e Henry Torrès, les jurés n'en étaient pas moins résolus à condamner ceux des inculpés qui leur apparaissaient les plus coupables. Mais ils eussent souhaité que les peines prononcées ne dépassassent pas la durée de la prévention subie deux ans.

Ils firent appel à la Cour et aux défenseurs pour leur demander comment ils devaient s'y prendre pour revenir à un verdict répondant exactement à leurs desiderata.

Il leur fut alors expliqué que le châtiment minimum pouvant atteindre les inculpés prévenus de tentative d'assassinat était une peine de réclusion et que seuls pouvaient être frappés d'une peine de deux ans de prison, ceux d'entre les accusés impliqués simplement dans les affaires de pillage.

Les jurés prirent alors une première résolution, condamner uniquement les accusés prévenus de pillage. Mais l'illogisme de cette solution qui frappait les moins coupables leur apparut bientôt.

Alors acquittions tout le monde ! proposa l'un d'entre eux. Cette solution rallia huit votants sur douze.

Au cours des douze audiences on fut frappé de la bonne volonté exceptionnelle des jurés à accepter de longs débats sur les faits en apparence les plus futiles.

C'est que, par une décision spéciale, leur indemnité quotidienne avait été portée de 18 à 65 francs.

A ce taux, plusieurs d'entre eux eussent même souhaité une prolongation des débats. C'est si vrai que lorsque vendredi soir la défense manifesta l'intention de faire le sacrifice de trois plaidoiries et de pousser la séance fort avant dans la soirée de façon à en finir le jour même, deux jurés s'enquirent :

Toucherons-nous quand même notre indemnité pour la journée de demain ?

Sur la réponse négative qui leur fut donnée, ils insistèrent pour que païdassent ceux des avocats qui, dans le dessein d'abrèger les débats, avaient renoncé à leur tour de parole.

C'était l'obligation de renvoyer la plaidoirie de M^e Henri Torrès au samedi... et c'est sans doute ce qui décida d'un acquittement qui fut accueilli avec joie par tout le monde parce qu'il constituait la seule solution capable de ramener la paix en Guyane.

Après le verdict, M. Monnerville s'occupa du logement de ses compatriotes.

Ceux-ci ravis, écoutaient les conseils de celui qu'ils nommeront désormais « Papa Monnerville ».

Surtout, leur dit-il, soyez bien sages. Vous allez vous promener tranquillement jusqu'au départ du prochain paquebot qui vous ramènera à Cayenne, le 9 ou le 14 avril prochain.

Ne fêtez pas votre victoire avec trop d'allégresse et si vous rencontrez en ville un témoin que vous n'aimez pas, ne lui dites rien.

Oui, papa Monnerville, répondirent en chœur les treize acquittés.

Car ils n'étaient plus que treize, le quatorzième, le vieux Mustapha ayant été transporté d'urgence à l'hôpital de la ville (l'Hôtel-Dieu), son état s'étant subitement aggravé. Il est probable qu'il ne reverra plus le ciel de sa Guyane.

Un autre des acquittés ne s'embarquera pas pour Cayenne.

C'est Hauradoux, le seul blanc d'entre eux. Ce jeune Guadeloupéen a en effet trouvé une situation à Bordeaux et il compte se fixer dans cette ville.

Plusieurs des témoins de l'affaire, favorables à la défense, vinrent saluer les libérés le soir même du verdict.

C'est ainsi que se rencontrèrent fortuitement l'ancien maire de Cayenne, M. Quintrie-Lamothe, et M. Mattei, le fougueux trésorier-payeur général corse qui fit office de juge d'instruction au moment des émeutes.

M. Quintrie-Lamothe et M. Mattei, jadis amis, se sont brouillés à la mort de Jean Galmot. Voici dans quelles conditions.

M. Mattei avait trouvé sur le corps de Jean Galmot un portefeuille qu'il remit au maire.

Quelle ne fut pas sa stupefaction en apprenant que dans ce portefeuille dont il avait vérifié avec soin le contenu M. Quintrie-Lamothe avait trouvé deux sachets contenant de l'arsenic, qui avaient échappé à ses investigations.

M. Mattei soutint que ces sachets avaient été introduits après coup dans le portefeuille pour faire croire à une tentative de suicide de Galmot.

C'en fut assez évidemment pour déchaîner les deux hommes l'un contre l'autre.

Leur antagonisme était tel que la police avait jugé prudent, durant toute la durée du procès, de les faire accompagner l'un et l'autre par deux agents de la sûreté.

De même le colonel-médecin Carmouze, ennemi de M. Mattei et son genre et collaborateur, furent accompagnés pendant tout leur séjour à Nantes par une garde discrète.

Mais, en se retrouvant le soir du verdict une commune joie attendrit M. Mattei et l'ancien maire. M. Monnerville s'employa gentiment à les incliner vers une réconciliation. Ses efforts furent couronnés de succès. Les deux hommes s'étreignirent avec émotion et Mme Mattei, présente, versa de douces larmes.

MAITRE ARISTIDE.

M. Mattei qui fit une déposition sensationnelle.

M^{me} Galmot rendit hommage à la mémoire de son mari.

M. Mattei qui fit une déposition sensationnelle.

Collection "LES TÊTES BRULÉES"

dirigée par BLAISE CENDRARS



AL. CAPONE le balafre

LE TSAR DES BANDITS DE CHICAGO

F. D. PASLEY, qui a écrit la présente biographie non seulement n'a rien inventé, mais publie pour la première fois nombre de documents inédits et SENSATIONNELS concernant

LE TSAR DES BANDITS DE CHICAGO (un vol. in-8 cour.) 15 fr.

Editions "AU SANS PAREIL", 17, rue Froidevaux, Paris (14^e)

FABRIQUE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE



Vente directe du fabricant aux particuliers 100.000 clients par an — 20.000 lettres de remerciement. Demandez de suite notre catalogue franc. gratuit

MEINEL et HÉROLD, Klingenthal Saxe 633 F Affranchissez les lettres 1.50 — Cartes 0.90

CHIENS DE TOUTES RACES
de garde, DE POLICE, jeunes et adultes supérieurement dressés, CHIENS DE LUXE miniature, d'appartement, GRANDS DANNOIS, CHIENS DE CHASSE, d'arrêt et courants, TERRIERS de toutes races, etc. Toutes races, tous âges.
Vente avec faculté échange, garantie un an contre mortalité, expédition dans le monde entier
SELECT KENNEL à BERGHEM, BRUXELLES (Belgique) - Tél. 604-71

SANS RIEN VERSER D'AVANCE



Vous pouvez avoir pour **40 FS PAR MOIS** CHRONOMETRE "CO-RE" DOUBLE BOITIER
Une montre précise, élégante, solide. Echappement ancre-15 rubis, décor moderne, PLAQUE OR INALTÉRABLE
Livrée avec sa chaîne en plaqué or 480.⁰⁰ au prix de...
Catalogue Général N° 32 gratis sur demande
COMPTOIR RÉAUMUR, 78, rue Réaumur, Paris

POUR

20 fr.

par mois pendant 10 mois et 2 versements de 25 fr. Au comptant 198 fr.

ÉLÉGANT PHONO

avec 10 morceaux musique et chant au choix sur grands disques et

UNE MALLETTE PORTE-DISQUES EN PRIME

Tous nos appareils, de fabrication très soignée, sont absolument garantis, ils peuvent jouer tous les disques à aiguille et à saphir.

Ecrivez-nous en joignant cette annonce pour recevoir gratuitement nos catalogues et tous renseignements. La confiance de notre maison repose sur 30 années d'existence.

ÉTABLISSEMENTS SOLÉA, (Service T.), 33, Rue des Marais - PARIS (10^e)

Ouvert de 9 h. à midi et de 14 h. à 19 h., le samedi également. Le dimanche de 10 h. à midi.

POUR

34 fr.

par mois pendant 10 mois et 2 versements de 50 fr. Au comptant 360 fr.

SUPERBE PHONO

avec 30 morceaux musique et chant au choix sur grands disques et

CONCOURS

Remplacez les tirés par des lettres pour trouver le nom d'une puissance amie et héroïque.

B-L-I-U

Tout lecteur qui enverra avec ce BON une réponse exacte à ARTISTES SERVICE, 22 Place Charles-Fillion, Paris 17^e, recevra une Œuvre d'ART de 50 francs. Joindre une enveloppe timbrée portant votre adresse.

RIEN A PAYER POUR PARTICIPER A CE CONCOURS

200

LE VISAGE DE VOTRE HOME PARFAIT

... n'est-il pas, en quelque sorte, votre propre visage ?

La physionomie de votre demeure sera, Madame, au gré de votre goût, empreinte d'une harmonieuse noblesse, ou parée d'une originalité audacieuse, ou encore, toute ornée d'une délicatesse infinie, si vous saisissez l'emploi de la SILEXINE.

C'est une peinture lavable, enduit plastique parfait, qui autorise les plus beaux effets décoratifs, les ensembles muraux les plus somptueux, les symphonies de lignes, de reliefs et de couleurs les plus diverses.

Documentez-vous dans sur la SILEXINE Notice illustrée franco sur demande.

E. LOUIS VAN MALDEREN
8 RUE FROCHOT. PARIS

ENDUIT PLASTIQUE PARFAIT
L'APRÈS LA PIERRE SUR TOUT
SILEXINE

DÉPECÉE VIVANTE

Lorsque, dans l'après-midi du 19 mars 1930, la nouvelle se répandit à travers Bourbonne-les-Bains que M. Charles Febvre avait tué sa domestique, Juliette Galmiche, ce fut de la stupeur.

M. Febvre ? le riche industriel, dont la fabrique de chaises, qu'il exploitait avec deux associés lui assurait des revenus fort importants, M. Febvre, ce patron d'une exceptionnelle bonté, dont tous ses ouvriers affirmaient qu'il n'en est pas de meilleur, cet homme doux, timide encore à quarante ans, malgré sa situation personnelle et les honneurs dont ses concitoyens avaient voulu le gratifier, M. Febvre, conseiller municipal de Bourbonne, père de deux charmants enfants, Pierre et Jeannine ? non, la chose n'était pas possible ; ou alors l'industriel était devenu fou subitement...

Mais non, il n'était pas fou, ou tout au moins sa folie appartenait à une de ces catégories indiscernables de la démence, on avait vu M. Febvre encore ce matin-là, à son usine, donner des ordres, aller chercher dans les environs, à Mélay, un spécialiste pour réparer une machine, bref pendant toute la matinée, M. Febvre avait paru normal...

Tout au plus, le petit garçon boulanger en venant porter le pain, comme à l'ordinaire, de bonne heure, avait été étonné que la porte lui fût ouverte par M. Febvre et non par sa bonne...

« ... Et tu ne viendras pas de deux jours ; je dois m'absenter... » lui avait dit M. Febvre, qui avait les traits tirés, comme après une longue insomnie...

Les potins, dans Bourbonne, allaient leur train et il y avait de quoi révolutionner la petite ville : le fait était inexplicable ; peu à peu, des précisions supplémentaires étaient données, dont l'horreur ajoutait au crime...

Que M. Febvre soit devenu un meurtrier c'était déjà une nouvelle « énorme », mais quel meurtrier !...

Alors, ceux qui avaient pu recueillir quelques confidences ou ceux dont l'imagination trouvait désormais un terrain fertile, complétaient les informations premières et donnaient à l'acte, en apparence inexplicable de M. Febvre une raison...

Pensez-vous ?... Juliette Galmiche était sa maîtresse depuis plus de deux ans... Elle était entrée à son service au début de 1927... peu de temps avant la mort de Mme Febvre.

L'industriel, devenu veuf, absorbé par son entreprise, obligé de gérer le commerce de bois de son beau-père, avait trouvé en Juliette Galmiche une femme intelligente, décidée, énergique, et qui eût été heureuse de devenir Mme Febvre... il lui aurait fait un enfant ; en 1929, on trouva dans un édicule le corps d'un nouveau-né... on n'a jamais tiré au clair cette affaire... Peut-être bien que c'était l'enfant de M. Febvre et de la fille Galmiche ?... Peut-être bien aussi qu'il lui avait promis le mariage, comme tant d'autres et puis, ma foi, les promesses ne sont pas tenues et alors...

Il fallait bien que la curiosité bourbonnienne trouvât une satisfaction immédiate, et provisoire, en attendant les renseignements officiels.

Le juge de paix de Bourbonne, prévenu du crime par l'oncle de Febvre, M. Billotte lui-même, était arrivé avec les gendarmes, au domicile de l'industriel.

Charles Febvre était calme ; il raconta posément les circonstances du drame :

Ma bonne avait pris sur moi beaucoup d'ascendant. Elle était violente, me faisais des scènes, surtout lorsque mes enfants, que j'avais placés en pension, venaient passer leurs vacances à la maison.

Le caractère insupportable de Juliette, son ton autoritaire, que j'avais supportés si longtemps, finirent par m'exéder : dès octobre 1929, je lui ai dit que ça ne pouvait pas durer et qu'elle devait partir.

Juliette avait paru accepter cette décision, mais elle n'est pas partie... A nouveau, quelques mois après, je lui ai dit qu'elle devait s'éloigner ; d'autant que vers la fin de 1929, cédant aux instances des membres de ma famille, j'avais décidé de me remarier ; je n'avais point parlé de ce projet à Juliette et je ne sais si elle en doutait...

Ma fiancée habitait Paris... Enfin, en janvier dernier, j'ai parlé plus net : j'ai dit à Juliette que son départ s'imposait et elle m'a répondu par des menaces :

« Je ne partirai pas seule... »
« Elle a nettement indiqué qu'elle me tuerait et qu'elle verrait ensuite « si elle devait se suicider »... »

Je n'avais pas attaché beaucoup d'importance à ces propos... Hier, des amis m'invitèrent à déjeuner. Lorsque ma bonne l'apprit, elle me fit une scène, me disant que j'étais toujours absent, que je la laissais seule ; à quoi je répliquais que si elle n'était pas contente, elle n'avait qu'à f... le camp et que c'était au surplus ma volonté formelle...

A la fin de l'après-midi, ma fiancée me téléphona de Paris, et je pense que ma bonne a dû surprendre une partie de notre conversation téléphonique... car elle me fit encore des reproches sur un ton de plus en plus violent...

Je ne répondis rien : j'avais l'habitude de la laisser crier... puis tout s'apaisa ; nous avons dîné ensemble ; vers huit heures je me suis couché ; elle est venue me rejoindre au lit.

Au cours de la nuit, elle s'est levée trois ou quatre fois ; elle est même descendue au rez-de-chaussée. J'ai le sommeil léger et je m'en suis aperçu... Vers cinq heures du matin, elle s'est encore levée et j'ai alors remarqué qu'elle tenait une bûche ; elle avait le bras levé et était prête à me frapper...

Je me suis dressé sur le lit, je lui ai saisi le bras, j'ai pris la bûche et lui en ai asséné un coup sur la tête ; elle a poussé un cri, m'a égratigné ; et elle est tombée sur le plancher ; je lui ai porté un second coup et elle n'a plus bougé ; j'avais les mains ensanglantées ; je me suis levé... puis...

La confession de Charles Febvre se faisait dans la maison même du crime, devant le cadavre ; avec le juge de paix et les gendarmes, il y avait là Alfred Febvre, le frère du meurtrier, son oncle M. Billotte...

— Et puis ? demanda le juge de paix.

— Et puis, jeta avec une intonation angoissée l'industriel en posant la main sur ses yeux, comme pour cacher une vision hallucinante, — et puis, je ne sais plus comment « cela » s'est fait : j'ai descendu Juliette Galmiche dans la cave... Je suis remonté au 1^{er} étage, j'ai changé de chemise ; mon linge était taché de sang ; je me suis lavé... Sur un fauteuil, dans ma chambre, j'ai aperçu un gros couteau de cuisine, que Juliette avait certainement monté la nuit et avec lequel elle voulait me tuer... Alors, non, vraiment, je ne sais plus ce que j'ai fait, ni pourquoi je l'ai fait... J'ai pris ce couteau, je suis redescendu au sous-sol : j'ai vu Juliette qui se débattait et avec le couteau, je lui ai tranché le cou. De la voir remuer, ça m'a surexcité et désemparé ; j'ai placé la tête dans un sac, le corps dans un autre... Ces débris me faisaient peur...

Les deux sacs reposaient sur une épaisse couche de sciure que Charles Febvre, dans la matinée du 19 mars, était allé chercher à son usine...

Au cou de la morte, était encore un collier ; le sac qui contenait le corps était ficelé...

Comment Charles Febvre avait-il pu pratiquer l'horrible opération ?

L'examen du médecin-légiste établit que la décapitation avait exigé un effort prolongé, des mouvements de flexion et de rotation de la tête pour désarticuler les vertèbres ; le



La maison où M. Febvre trancha la tête de sa bonne après l'avoir assommée

médecin-légiste émit l'hypothèse que le « travail » avait pu être achevé avec une scie.

Charles Febvre affirma qu'il ne s'était servi que du couteau de cuisine. Mais pourquoi ces deux sacs ?

Le juge d'instruction de Chaumont dès le premier interrogatoire qu'il fit subir à l'accusé émit alors cette hypothèse :

Vous avez assommé votre bonne : lorsque vous l'avez vue, couchée sur le parquet de votre chambre, vous avez été affolé et vous avez eu l'idée de faire disparaître le cadavre... C'est pourquoi vous l'avez descendu au sous-sol, où se trouve la chaudière du chauffage central ; brûler le corps ; opération qui vous paraissait toute simple... vous avez tranché la tête de votre victime et vous auriez probablement continué le dépeçage, mais l'ouverture de la chaudière était trop étroite et c'est alors que vous avez pris les deux sacs pour transporter le corps, en un coin désert, l'enterrer...

Charles Febvre maintint son premier récit : sauf sur un point, dont à la réflexion, il dut comprendre l'horreur...

Dans ses derniers interrogatoires, il affirma que Juliette Galmiche était morte, lorsqu'il procéda au dépeçage...

« J'ai dit tout d'abord qu'elle remuait encore, mais c'était une hallucination... »

Le docteur Bridant, qui pratiqua l'autopsie, indique dans son rapport que « la décapitation paraît avoir été faite, la victime vivante encore, mais à la période comateuse ».

Juliette Galmiche était enceinte de trois mois et cette constatation était à la charge du meurtrier, une circonstance aggravante.

Car le mobile du crime apparaissait nettement à l'accusation et c'est celui que précisera dans son réquisitoire le procureur Marvillet.

Juliette Galmiche, la maîtresse-servante, installée sous le toit de l'industriel et bien décidée à ne point accepter ses « huit jours »... Un brusque congédiement, elle ne s'en contenterait pas ; Charles Febvre, d'ailleurs, ne lui avait-il pas promis de l'épouser ? Juliette l'avait confié à une de ses amies, Mme Delaire, qui en informa le juge d'instruction : elle serait un jour ou l'autre, « Madame Febvre » et ce jour approchait, puisqu'elle serait bientôt mère...

Et puis, Febvre en avait eu assez : de caractère faible, craignant le scandale qui eût débordé dans la petite ville, il s'était enlisé dans cette fausse situation, cachant sa vie irrégulière, donnant à tous l'impression, d'un homme absorbé par ses soucis professionnels, assombri par les deuils qui l'avaient frappé, coup sur coup, en ces quatre dernières années : la mort d'un petit enfant d'abord, puis celle de sa femme qu'il adorait, la mort de son père, celle d'un de ses associés qui avait troublé considérablement la marche de son usine...

Le travail, les soucis industriels, une santé délabrée, un état nerveux qui s'aggravait sans cesse, des insomnies qu'il essayait de calmer par l'abus de drogues, l'emprise de Juliette Galmiche, la crainte des ragots, le souci de dissimuler son faux ménage, tout cela formait une « atmosphère » qui devait se déchirer par un dénouement inattendu...

Le dénouement, ce fut le crime du 19 mars 1930.

Charles Febvre n'est poursuivi que sous l'inculpation de meurtre.

Le thème de l'accusation ne répond pas à toutes les objections ; et il en est de sérieuses.

L'industriel est riche ; il pouvait donner à sa bonne, pour la faire taire, une grosse indemnité... Et puis, et surtout, est-il possible qu'un homme sur qui les témoignages de moralité sont unanimes, soit devenu brusquement un criminel de cette envergure ?

Car il y a témoignages et témoignages ; ceux qui ont été fournis sur Charles Febvre sont d'une qualité particulière.

On le représente comme un homme doux ; à quarante et un ans, le caractère s'est affirmé et Charles Febvre, jamais, ne se laissa aller à un acte, à un geste même de violence.

Alors, doit-on penser, le meurtrier est un malade, un demi-fou ? Les circonstances mêmes du crime ne l'indiquent-elles pas ?

On s'est posé la question ; un médecin aliéniste a été commis pour examiner le meurtrier ; il a conclu formellement à sa responsabilité totale. Mais les conclusions d'un aliéniste offrent un champ illimité à la critique et l'on peut être certain que M^{re} Campinchi avec tout son talent engagera une discussion serrée avec le médecin psychiatre...

A Bourbonne, on ne parle que de l'affaire... On en parlera longtemps encore ; l'imagination populaire en est surexcitée : la grande majorité défend Charles Febvre et se refuse à croire qu'il ait agi dans la plénitude de sa raison... Elle admet son explication du crime, la crainte qu'il éprouvait de Juliette Galmiche, la réalité des menaces de la jeune maîtresse, la scène dernière de la nuit tragique, l'effolement d'un homme qui est à bout et qui, devant le danger imminent, perd pied...

Mais il est un autre camp ; ainsi se forme, quoique dans un dosage différent, l'opinion publique...

Et dans le second clan, on prête à Charles Febvre une intention criminelle, bien arrêtée et l'on dit que les deux sacs où furent enfermés les débris sanglants, il voulait les jeter en un coin que nul n'aurait pu découvrir.

A quelques kilomètres de Bourbonne, près de Blondefontaine, le gouffre de la Jacquenelle eut été pour Juliette Galmiche une concession définitive...

Charles Febvre n'encourt pas la peine de mort : l'absence de préméditation ne permet au Procureur que de demander les travaux forcés à perpétuité. Mais à l'honnête homme que fut, toute sa vie, l'industriel de Bourbonne, M^{re} Campinchi demandera aux jurés de la Haute-Marne de ne pas refuser les circonstances atténuantes.

Et pour les juges populaires, partagés entre l'atrocité du crime et les éléments psychologiques du procès, ce sera un cas de conscience bien troublant.

Jean MORIERES.



M^{re} Campinchi qui a la lourde tâche de défendre M. Febvre.

La fabrique de chaises, à Bourbonne-les-Bains, qu'exploitait M. Febvre.

... O U / E Z N E

(Suite des pages 4 et 5)

Si la situation du marchand de bois était quelque peu embarrassée sans être pour cela compromise, celle de Seznec n'était point mauvaise. En dehors de la scierie qu'il dirigeait à Morlaix et qui valait 300.000 francs, sa femme possédait personnellement à Ploémordin, une propriété valant de 80 à 90.000 francs, plus une villa modeste à Saint-Segelé, estimée 10.000 francs. La blanchisserie de Brest, appartenant à Mme Seznec avait été vendue 45.000 francs. Cette dernière somme n'était pas encore payée. Tous ces biens étaient hypothéqués jusqu'à 60.000 et Seznec devait 20.000 francs de traites en cours, ce qui en raison de son commerce n'était pas extraordinaire.

Le 30 juin 1923, Seznec qui avait été convoqué, à la Sureté Générale de Paris, fut conduit à Houdan. Ses explications n'ayant pas paru satisfaisantes, il était mis en état d'arrestation à Dreux.

Le même jour il tentait de s'enfuir du commissariat où on le détenait. Le 2 juillet on procéda chez lui à une minutieuse perquisition. Le 6, à la suite d'une dénonciation, on en fit une autre et dans un grenier, ouvert à tout le monde, on découvrit la fameuse machine à écrire du Havre. Depuis huit jours l'industriel avait été happé par l'engrenage judiciaire et rien ne pouvait le sauver.

Il protesta cependant toujours, avec énergie de son innocence. Sa lutte pied à pied ce Breton entêté dans sa volonté de défendre son honneur et sa famille. A la fin cependant l'affolement qu'il n'avait pu maîtriser à Dreux, revint. Il tenta de s'enfuir de sa prison et faillit y réussir. Il essaya puisque la fatalité était contre lui de duper la fatalité. Il était aidé dans cette tâche difficile par sa femme, une épouse admirable qui lui conservait toute sa foi. Ils usaient tous les deux d'un langage secret pour correspondre. On mit des « moutons » dans la prison et on saisit les lettres. On ne découvrit rien de plus que ce que l'on savait déjà, mais on jura que s'il cherchait à organiser sa défense, c'est qu'il était coupable.

Ainsi emporté dans le cataclysme où toute son existence sombrait, on peut et l'on doit comprendre, même s'il n'est pas coupable, l'affolement du malheureux. Bien d'autres que lui n'y eussent pas résisté.

La session de la Cour d'Assises le trouva cependant encore prêt à la lutte. Il ne se reconnaissait point le droit de se laisser condamner sans avoir tout fait pour l'honneur de ses enfants. Il combattit donc, en désespéré, devant une foule haletante.

Seznec fut condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Le jury l'avait reconnu coupable, mais n'avait pas osé aller jusqu'à l'irréparable.

Et cependant, quand on examine et qu'on fouille le dossier rassemblé après des semaines et des mois d'enquête, par l'accusation que d'insuffisances et de contradictions ! Certes, cette succession de présomptions est grave, mais ce ne sont que des présomptions, dont quelques-unes sont faciles à dé-

truire et dont les autres sont discutées. C'est sur cela — ce n'est que sur cela — qu'un homme a été envoyé pour le restant de ses jours à la Guyane.

La femme de Seznec lui voua une fidélité et un dévouement magnifique. Désormais, elle ne pensa qu'à innocenter son mari. Elle usa de tous les moyens et fut quelquefois maladroite. Mais elle savait que le malheureux était tombé malade et que son état s'aggravait de jour en jour. A Saint-Martin-de-Ré, il faillit mourir. On le sauva néanmoins. Quand il partit pour la Guyane, le condamné était perdu à tout jamais pour les siens. Ils s'acharnèrent pourtant et ils espèrent toujours. L'argent que la famille possédait est épuisé, tout est vendu. L'un des fils est matelot, sa sœur cadette s'était faite carmélite il y a un an, et elle est morte de tuberculose. L'état des deux autres enfants inspire également des inquiétudes. L'un après l'autre, les malheurs tombent sur l'épouse, indomptable, dont le visage reste impassible. Si elle pleure, personne ne la voit. Elle vieillit cependant. Sa taille se courbe chaque jour davantage. Mme Seznec fait des ménages, sans être cependant encore assurée du lendemain. En effet, quand on apprend son nom, il arrive qu'on la chasse. Elle a donc changé d'identité, parce qu'il faut bien vivre et élever les petits.

Ainsi passent les jours. Il y a huit ans que Quemeneur a été assassiné. Nous ne prétendons point avoir découvert le criminel. Ce n'est pas notre rôle. Mais on nous permettra de rappeler que c'était celui de l'accusation et qu'elle n'a rapporté en définitive qu'une hypothèse : Quemeneur a pu être tué à Houdan.

Si par conséquent, nous faisons la preuve que Quemeneur a pu être tué ailleurs qu'à Houdan, nous innocentons Seznec dont l'emploi du temps le jour du crime est connu. Nous prétendons d'ailleurs produire beaucoup mieux qu'une hypothèse et nous ajoutons que si le jour où l'avocat général prononçait son réquisitoire, on avait voulu entendre les témoignages que nous avons recueillis, Seznec n'aurait pas été condamné.

Le Trieux est une de ces rivières côtières en eau profonde comme il en existe tant en Bretagne. Les grandes marées y montent jusqu'à douze kilomètres à l'intérieur des terres. De nombreux pêcheurs vivent sur les bords et travaillent ainsi pour le compte de quelques entrepreneurs faisant le commerce du sable. C'est ainsi que M. Le Coz, armateur débitant, possède son bateau et des marins.

Depuis plusieurs semaines, les hommes du *Marie-Ernestine* — c'est le bateau ou plutôt la gabarre du débitant — allaient chercher du sable en face de la propriété de Traou-Ny, appartenant à Quemeneur. Ils partirent vers minuit de Pontrioux. L'un d'eux devait certifier que le dernier coup sonnait à l'horloge de l'église, lorsque la gabarre quitta le quai. Il leur fallut deux heures pour arriver à destination et ils se mirent aussitôt au travail.

La maison de Traou-Ny, est située au fond d'un coteau à la pente rapide, à quelques mètres de l'eau qui, dans son lit roule silencieuse comme une énorme coulèuvre noire. Tout autour, il n'y avait que des rochers et des bois profonds, où le vent souffle en tempête, artiste unique et multiple d'un étrange orchestre.

Nuit partout, nuit profonde. Seuls les flots de la rivière faisaient un ourlet d'argent aux bords de sable qu'ils couvraient ou découvraient en rampant. Le lieu était infiniment triste et sauvage. La poésie qui

s'en dégageait avait l'accent grave et mystérieux de la lande toute proche où courraient sans doute les feux-follets. Mais il s'y ajoutait une impression de majesté fière, qui faisait que les marins, plus que d'autres, sensibles à ces sortes de choses, observaient un mutisme complet. Ils s'étonnèrent cependant à voix basse que la maison fût éclairée. On apercevait e effet de la lumière derrière une fenêtre, alors qu'habituellement les chambres étaient inhabitées.

Et brusquement, dans le bois qui escadait les pentes du coteau, à côté semblait-il d'un pont ne traçant qu'une mince lame horizontale, claqua une détonation sèche, et qui ressemblait à l'aboiement bref d'un revolver. Les hommes s'arrêtèrent angoissés. Quel drame se déroulait donc dans ce cadre désert ? Ils attendirent, présentant que tout n'était pas terminé. Le premier coup de feu avait été tiré à trente mètres d'eux, en face de l'habitation.

Dix minutes s'écoulèrent et, sur la grève dans l'obscurité une seconde détonation retentit : l'un des marins, actuellement à Bordeaux, devait dire plus tard qu'il avait vu un homme tomber. Le groupe fut prudent, ne bougea pas. Avait-on vu sa présence ? Les marins devinèrent dans l'obscurité trois silhouettes, deux hommes et une femme qui dit : « Venez prendre des cigarettes ». Mais les coups de feu avaient troublé les marins. Ils restèrent immobiles. Ce que voyant et sans insister le trio s'enfonça dans la nuit complice.

Voici le résumé du procès-verbal de gendarmerie qui, à cette époque, fut rédigé par M. Muller, ancien chef de brigade de Pontrioux, actuellement secrétaire de la mairie à Saint-Quay-Pontrioux.

« Le 28 octobre 1924, le syndic des gens de mer de Pontrioux, M. Lagadec avait une conversation d'un réel intérêt avec M. Le Coz Alexandre, armateur. Le Coz affirmait à Lagadec, que des hommes de son bateau avaient entendu des coups de feu dans la propriété de Traou-Nez en Plourivo, dans une nuit avoisinant le 25 mai 1923.

« Lagadec estima de son devoir d'en aviser le chef de brigade Müller, lequel recueillit aussitôt la déposition de M. Le Coz.

« Le Coz déclara donc qu'il était exact que des hommes à son service avaient entendu tirer des coups de feu dans la propriété de Traou-Nez, appartenant à Quemeneur. Il ajouta qu'on avait vu de la lumière au château, ce que ses marins avait estimé un hasard extraordinaire car ils se trouvaient souvent la nuit en face de cette propriété, ils avaient remarqué qu'elle était toujours obscure.

« Les hommes du *Marie-Ernestine* » se nommaient Leguen Théodore, patron du bord, demeurant Chemin-Vert à Pontrioux, Thomarin Charles, de Pontrioux, Malpet Pierre, de Goras-Vilmic-en-Quimper, Guezemec, Yves Floury, même adresse et Antoine Jean-Louis.

« Interrogé, Thomarin Charles, 20 ans, alors matelot infirmier au 2^e dépôt, à Brest, et en permission chez ses parents, dit qu'il faisait bien partie de l'équipage. Vers deux heures du matin, le château étant éclairé, il entendit parler au dehors et presque immédiatement deux coups de feu furent tirés. Thomarin précisa en disant : « je crois que c'était des coups de revolver, car les coups claquèrent plus sec que des coups de fusil... Je m'étais demandé même si c'était pour s'amuser ou si quelqu'un avait tiré sur un renard.

« Aussitôt après, la nuit étant noire, j'ai aperçu trois silhouettes. »

Ce témoignage confirme alors le détail

concernant les cigarettes. Thomarin ajoute : « A notre retour, nous avons rapporté à Le Coz ce qui s'était passé, car cela nous avait troublé... C'est en lisant dans les journaux l'affaire Seznec que nous avons fait un rapprochement de dates... Je ne savais pas à l'époque, que c'était le château de Quemeneur.

« Lorsqu'il fut interrogé, Théodore Le Guen, 53 ans, patron du *Marie-Ernestine*, confirma la déclaration de Thomarin, ajoutant toutefois ne pouvant préciser, si les coups de feu furent tirés avant ou après l'offre des cigarettes.

« Quelque temps après, les journaux ayant parlé de l'affaire Quemeneur, Le Guen et ses hommes se dirent que les coups de revolver entendus pouvaient être ceux qui ont tué Quemeneur.

« Floury, 30 ans, marin de commerce a pensé aussi qu'il devait s'agir de coups de revolver... La nuit était noire, précisa-t-il, mais très calme, et on entendait parfaitement marcher sur la grève. Floury est illettré et la lecture des journaux ne l'a donc pas troublé. »

Le rôle de Müller s'arrêta là. Il crut devoir aviser immédiatement M. Hervé, juge de paix à Pontrioux, car on se trouvait à la fin du procès de Seznec et nous l'avons dit, l'avocat général Guillot avait réclamé du jury, la tête de l'accusé.

Les hommes du *Marie-Ernestine*, manifestaient la crainte que Seznec fut condamné à mort, car ce qui s'était passé, à 20 ou 30 mètres d'eux n'avait cessé de les hanter. Le juge de paix, son greffier, assistés du brigadier Müller, reprirent l'information, précisèrent les dépositions et se rendirent à Plourivo, où ils apprirent que dans un débit de Pez-ar-Norat, peu de jours avant la disparition de Quemeneur, ce dernier avait dîné en compagnie de Seznec et de sa femme. Ils revenaient, sans aucun doute, de visiter la propriété de Traou-Nez, avant l'achat.

Le garde de cette propriété, M. Guyomard, put être entendu et il déclara que la maison de Quemeneur, n'était jamais habitée, qu'il avait marié sa fille le 24 mai 1923, et qu'avec l'autorisation de Quemeneur le repas de noces avait eu lieu au château « Mon patron, ajouta-t-il, devait venir, on ne le vit pas, mais il avait promis aussi pour un autre mariage. Quoi qu'il en soit, M. Louis Quemeneur — le frère — était présent. »

Qu'on nous permette de dire ce qu'est M. Hervé. C'est un excellent magistrat, plein de logique et de bon sens, qui exerça, pendant la guerre, les fonctions de chef du service de contre-espionnage français en Bretagne. On ne le connaissait alors, dans les services officiels que sous le numéro 366.268 : Il mena longtemps, une vie obscure et difficile et, la guerre terminée, il put reprendre en silence, sa place dans le rang. Mais il avait gardé de ces longs mois de lutte sur les côtes et en mer, le goût de l'aventure et l'amour des enquêtes. L'affaire de Plourivo, l'angoissa. Il alla trouver le procureur de la République qui lui répondit :

— Songez-vous que le procès va se terminer, et voulez-vous faire remettre à trois mois la session des Assises ?

Toutes ces dépositions ont été faites devant témoins. J'ai pris mes précautions pour qu'elles fussent acquises au dossier, où se cache la vérité et incontestables. Le syndic des gens de mer, Lagadec, qui déclencha l'enquête de gendarmerie, confirma ce que nous avons dit plus haut, sans apporter des détails précis.

Yves Floury, 36 ans, marin de la gabare



M^{me} Seznec qui a toujours crié l'innocence de son mari.

Seznec montrant aux policiers le chemin pris par Quemeneur

La mère de Seznec lit

C I N N O C E N T



Ci-dessus : Le pont de Plourivo d'où les coups de feu parurent avoir été tirés.

Ci-dessous : La maison qu'habite à Morlaix la mère de Seznec.



une lettre que son fils lui a écrite du bagne, et où il l'adjure d'avoir confiance.

Marie-Ernestine, est un garçon maigre dont les joues sont gonflées par une chique qu'il savoure avec délices. Il était dans la gabare quand les coups furent tirés « dans le bois, précisa-t-il, à dix minutes d'intervalle ».

Malpret est alité et souffre d'une maladie terrible. Il affirme néanmoins que le premier coup de feu fut tiré sur la grève. Le deuxième dans le bois.

— Nous n'avons pas entendu un bruit de rames. La fenêtre, située au bout de la maison, était d'ailleurs éclairée. Et quand on vint après le coup de feu nous offrir des cigarettes, j'ai insisté auprès du jeune Touaren, pour qu'il aille en chercher, et sache ce que signifiaient les coups de revolver. Il refusa. Quand les journaux ont parlé de l'affaire Quemeneur, nous avons tous frémi : voilà l'explication des coups de feu.

Mais à Plourivo même, le hasard allait nous permettre de recueillir des renseignements vraiment troublants. On comprendra après en avoir pris connaissance pourquoi nous laissons parler les témoins.

M. Jean Tanguy est le nouveau garde de la propriété. Il reçut un jour la visite de M. Louis Quemeneur, qu'il ne connaissait pas : — Il m'a dit que c'était lui qui avait tiré trois coups de revolver de la fenêtre de la chambre qu'il occupait au château. Les balles étaient allées se loger dans la porte de la remise (nous avons d'ailleurs trouvé les trous de deux et l'une d'elles est encore dans le panneau, comme si elle s'y était arrivé à fin de course). Je ne lui demandais pas de me dire cela, donc je n'invente rien, ajoute M. Tanguy.

— A quelle heure ces coups de feu ont-ils été tirés ?

— Fort avant dans la nuit, d'après M. Quemeneur.

— Quand ?

— Le jour du mariage de la fille de l'ancien garde-chasse.

Bien entendu nous n'accusons personne. Qu'il nous soit permis cependant de faire remarquer que tout le long de la maison court un rosier touffu, lequel dissimule entièrement la porte de la remise même quand elle est ouverte. Pouvait-on la voir de la fenêtre de M. Quemeneur ! Nous avons fait l'expérience. C'est impossible.

M. Guyonnard, l'ancien garde, ajouta à cet élément troublant, d'autres déclarations précieuses. Les voici, sans rien y changer :

— Le mariage civil de ma fille eut lieu le 20 mai et le mariage religieux le 24. Il y avait 60 invités et tous sont restés le soir. La fête a duré jusqu'à cinq ou six heures du matin. Pierre Quemeneur m'avait envoyé une carte pour me dire qu'il viendrait. Je ne l'ai pas vu, mais il m'avait donné l'autorisation exceptionnelle de faire la noce dans la maison des maîtres, sous la réserve que rien ne serait brisé ou dérobé. C'est pourquoi j'avais fermé toutes les portes...

— Même la porte de la grange ?

— Même la porte de la grange, dans l'après-midi seulement, car j'y avais remis deux chevaux.

— On a tiré des coups de feu pendant la nuit ?

— Jamais. On a tiré deux coups de fusil à la sortie du cortège, avant midi. Mais je connais celui qui a tiré. Il est mort.

— Vous entreteniez de bonnes relations avec M. Louis Quemeneur...

— Oui. C'est lui qui exploitait et gérait les bois pour le compte de son frère. Il vendait les bois en cordes, en fagots, en poteaux de mine. Il faisait aussi le charroi. La propriété a une superficie de 90 hectares, elle est encore très boisée. Mais à l'époque, c'était une véritable forêt qui était d'un bon rapport. Il est exact que Seznec et sa femme

sont venus visiter les lieux un mois environ avant la disparition de Quemeneur, c'est-à-dire un mois avant que la police ait été saisie de l'affaire.

Si M. Guyonnard ne commet pas d'erreur de date, la visite de Seznec se placerait quelques jours avant le tragique voyage.

Voilà ce qu'eût appris le parquet de Guingamp s'il avait bien voulu saisir de la situation le président des assises, qui, en vertu de son pouvoir discrétionnaire, pouvait ordonner un supplément d'enquête ou même renvoyer les débats à trois mois. Mais on a eu peur une fois de plus de prendre des responsabilités.

Un point reste acquis. Seznec a visité la propriété, donc, il était bien question de la lui vendre. Qui avait intérêt à ce qu'on ne la vendit pas ?

C'est, je crois, tout le procès. Il ne faut pas oublier que la scène se passe en Bretagne, où, plus qu'ailleurs, la vente et l'achat de terrains qui modifient les biens de famille et les situations privées peuvent avoir une importance et des répercussions considérables. Et, d'ailleurs, ces hommes qui vivent autant sur terre que sur mer, sont rudes, comme leur climat et le granit des côtes. Une discussion s'achève vite en coups qui peuvent être mortels.

Est-ce cela, l'histoire de la mort de Quemeneur ? Le mystère reste entier, mais en ce qui concerne Seznec, il semble qu'il pourrait être élucidé.

Et puisqu'il nous faut des témoignages, en voici un autre. Il montrera sur le vif, comment des déclarations qui eussent dû être nettes ont subi des modifications inattendues.

On procédait en mai 1923, à la réfection du pont des Ardrieux, sis à quelques centaines de mètres de la propriété de Quemeneur. Des maçons travaillaient au bas, lorsqu'ils entendirent une automobile stopper au-dessus de leur tête, virent un homme se pencher sur le parapet et lancer dans le vide un objet qu'ils prirent pour une valise.

— La valise de Quemeneur, dirent-ils.

Mais lorsque nous sommes allés demander confirmation à l'un des spectateurs, il devint plus prudent. M. Joseph Lucas, a bien vu lancer un paquet, mais il ne sait quelle était sa nature. Gageons que si la question avait été posée alors que la condamnation n'était pas prononcée, on eût obtenu une déclaration précise.

Elle était d'un intérêt certain car il fut reconnu que la valise du Havre avait séjourné dans l'eau de mer et que l'acte de vente avait été détérioré par cette eau. Or, la marée dépasse le pont des Ardrieux.

Nous aurions voulu, en enquêteurs impartiaux que nous sommes, apporter également dans cet article, le témoignage de M. Poulliguen et de M. Louis Quemeneur. Ils ont évidemment des choses à mettre au point. Malgré tous nos efforts et une course échevelée qui nous mena jusqu'à l'île de Batz, il nous a été impossible de les joindre.

Quoi qu'il en soit, il semble désormais démontré que le secret de l'affaire Quemeneur se trouve à Plourivo, dans les sables mouvants qui s'étendent et paraissent jusqu'au château de la Roche-Jagut. Une légende, inexacte d'ailleurs, prétend que Richelieu se rendait dans cette demeure seigneuriale pour y faire disparaître des maîtresses encombrantes.

Tous ceux qui, à cet endroit, sont tombés dans la rivière, n'en sont jamais revenus.

G. ROUGERIE.



Seznec et sa femme photographiés à Morlaix, au temps de leur bonheur.

NOTRE GRAND CONCOURS HEBDOMADAIRE

RÈGLEMENT

ARTICLE PREMIER. — Chacun de nos lecteurs est invité à faire connaître sa décision en répondant uniquement au questionnaire posé à la suite de chacun des Treize Dilemmes, lesquels se succéderont pendant 13 semaines.

ARTICLE 2. — Les gagnants seront ceux dont la décision aura été conforme à la majorité des réponses reçues.

ARTICLE 3. — Pour départager les ex-æquo, les concurrents devront répondre aux questions suivantes :

1° Quelle solution au dilemme est intervenue dans la réalité ?

2° Quel sera l'écart de voix entre le nombre de solutions gagnantes et le nombre des réponses justes à la question subsidiaire ?

La solution intervenue réellement a été remise, pour chaque dilemme, sous pli cacheté distinct, à M. Léon Lafarge, huissier, 16, rue du Dragon, à Paris, qui a enregistré cette remise par un exploit.

ARTICLE 4. — Les lecteurs ont huit jours pleins pour nous faire parvenir leurs réponses, après la publication de chaque dilemme. C'est-à-dire que les enveloppes contenant les réponses au dilemme n° 5 (26 mars 1931) devront nous être parvenues au plus tard vendredi 3 avril 1931 avant minuit. Les



DILEMMES

CONCOURS GÉNÉRAL

ARTICLE PREMIER. — Entre les participants aux Concours hebdomadaires des 13 Dilemmes, il est institué un Concours général.
ARTICLE 2. — Le classement de ce Concours Général sera établi par la totalisation des points obtenus par chaque concurrent classé parmi les 25 premiers de chacun des concours hebdomadaires.
ARTICLE 3. — Le Concours Général des 13 Dilemmes est doté des prix en espèces ci-après :
1^{er} Prix : 10.000 fr. — 2^e Prix : 5.000 fr. — 3^e Prix : 3.000 fr. — 4^e Prix : 2.000 fr.
ARTICLE 4. — Tout participant au Concours hebdomadaire et au Concours Général accepte d'avance et sans réserve tous les termes des deux règlements ci-dessus.

RÈGLEMENT

lettres reçues après ce délai seront détruites purement et simplement.

Exception sera faite pour les réponses de nos lecteurs de l'Afrique du Nord (Algérie, Tunisie et Maroc) et de l'étranger, qui peuvent expédier leurs lettres jusqu'au vendredi 3 avril 1931. Le timbre à date de la poste servira de contrôle.

Les enveloppes, affranchies convenablement, devront être adressées à la Direction du journal " DÉTECTIVE ", 3, rue de Grenelle, Paris (VI^e), porter la mention **CONCOURS DES 13 DILEMMES N° 5**, et renfermer le bon de concours correspondant qu'il suffit de découper à l'angle inférieur de cette page. Seuls, les abonnés peuvent remplacer le bon par la dernière bande du numéro correspondant.

ARTICLE 5. — Chaque lecteur n'a le droit d'envoyer qu'une seule solution par dilemme. Il est bien entendu, toutefois, que chaque membre d'une même famille a le droit d'envoyer sa propre solution, à la condition que chacune soit accompagnée d'un bon de concours.

ARTICLE 6. — Chaque dilemme forme un concours complet. Il s'agit donc de 13 concours distincts dotés de 35 prix chaque semaine et totalisant chacun :

3.000 Francs en espèces.

60.000 FRANCS DE PRIX EN ESPÈCES

RÉSULTATS DU CONCOURS N° 2 (Les Trois Innocents).

I

La majorité des réponses décide : **Marcel Cauchois doit révéler le secret qu'il détient.**

II

Dans la réalité la révélation ne fut pas faite.

III

L'écart des voix entre le nombre des réponses de la majorité (question I) et le nombre des réponses justes à la question II est de :

875

LISTE DES GAGNANTS

- 1^{er} Prix (50 points) : 500 francs. — M. Alfred FOURNIER, cordonnier, 14, rue Maurin, MARSEILLE.
- 2^e Prix (45 points) : 400 francs. — M. SCHALLENBERGER, avenue du Premier-Mars, 20, NEUCHÂTEL (Suisse).
- 3^e Prix (40 points) : 300 francs. — M. Gaston VILLARD, 14, avenue des Ecoles, VILLEMOMBLE.
- 4^e Prix (35 points) : 200 francs. — Mme Suzy TRAMONI, 12, rue Jacques-Serraire, NICE.
- 5^e Prix (30 points) : 100 francs. — Mme Louise LECOZ, 10, rue Amiral-Courbet, LE HAVRE.
- Du 6^e au 10^e Prix (25 points) : 50 francs. — M. R. THIVOLLE, avenue de Bourg, HAUTEVILLE (Ain). — M. Roger SOUBIELLE, 2, avenue de Bédarieux, LODEVE (Hérault). — M. PROU-THÉAU, 20, rue de la Bère, VITRY-SUR-SEINE. — M. Maurice ANDRÉ, 46, avenue Carnot, ALES (Gard). — M. James CHARPILLOZ, 6, rue de Montbois, NANCY.
- Du 11^e au 20^e Prix (20 points) : 50 francs. — M. Maurice GUILLERAULT, Bureau de Tabac, SAINT-PREST (Eure-et-Loir). — M. Paul FROMENT, Garage Chassin, MEXY-LONGWY (M.-et-Moselle). — M. René ALAMICHEL, 22, rue Pierre-Curie, PUTEAUX. — M. GIRARD, Restaurant Français, RABAT (Maroc). — Ch. WILLEMS, 46, rue de la Vignette, BRUXELLES. — M. Ernest SEAILLES, 39, boulevard Gambetta, NIMES. — Mme Raymonde BESNIER, 31, rue Trebois, LEVALLOIS-PERRET. — M. Léopold-Joseph CARLIER, 27a, rue de la Tulipe, IXELLES-BRUXELLES. — M. Louis STIEVENART, 107, rue des Charrettes, LYON (6^e). — M. Jean MONNIER, 23, rue Nationale, VILLEFRANCHE-sur-SAONE.
- Du 21^e au 30^e Prix (15 points) : 50 francs. — M. ORGEBIN, 4, rue Boussingault, PARIS. — Mile Y. NOTTELET, LA BOUTEILLE (Aisne). — M. Maurice DAGUE, 37, rue des Combes, LIMOGES. — Mme P. PLASTRE, 54, rue de Dunkerque, PARIS. — M. REPIQUET, 1 bis, rue Emile-Zola, NEUVILLE-sur-SAONE (Rhône). — M. Raymond GARNIER, 61, boulevard de Strasbourg, RENNES. — M. Umberto STECCA, 150, rue du Prince Abdel Moneim, ALEXANDRIE (Egypte). — M. Théodore ROUSSEAU, Clerc de Notaire, 98, rue Carnot, CHALLANS (Vendée). — Mme Suzanne LURAY, 49, rue de la République, SAINT-ETIENNE (Loire). — M. Pierre MARTINI, Inspecteur de la Sureté, SOUSSE (Tunisie).
- Du 31^e au 35^e Prix (10 points) : 50 francs. — M. A. CAUDRON, avenue Vanderave, 77, UCLEBRUXELLES (Belgique). — M. Daniel HONORE, 4, rue J. M. Chaise, Place Oddo, MARSEILLE. — M. Joseph VERNIER, Facteur, LANGRES. — M. Herbert BROSE, 90, rue Montorgueil, PARIS. — M. FABRE, 19, rue Victor-Hugo, PUTEAUX. — M. Paul KLAYER, 108, boulevard Magenta, PARIS.

ERRATUM : Une coquette typographique a modifié, dans notre précédent numéro, le sens de la réponse à la question I du Concours N° 1. Il fallait lire : « La majorité des réponses décide : M. Benoit Chauville ne doit pas retirer du feu le testament », comme l'avaient d'ailleurs décidé les gagnants dont nous avons publié la liste.

V. — Les deux potences

LES conjurés se réunissaient dans une mosquée dont l'imân était du complot. Une petite mosquée aux murs de plâtre gris entourée d'un jardin plein de roses. Au crépuscule on y voyait entrer comme dans tous les jardins de mosquées des mendiants en haillons qui venaient se coucher sur le dos et dormir, des fidèles qui venaient prier. Mais ici, quand la nuit était tout à fait venue ces étranges mendiants et ces étranges fidèles se relevaient un à un et se glissaient dans la porte entrebâillée.

Ce soir-là ils étaient rassemblés dans une cinquantaine autour des deux frères Amidja, les chefs du mouvement, Ahmed, l'aîné, le plus fort, le plus décidé parlait :

« Le moment est venu d'agir, disait-il. Le pays est las du tyran. Nous serons suivis, à notre appel toute la population se lèvera derrière nous. Cet appel se fera entendre dès demain. Que tous nos amis soient ici, à minuit. A l'heure que nous avons choisie mon frère Ibrahim et moi, nous conduisons vers le premier combat. Tout est prêt, prévu. Dès qu'un coup de feu partira dans la rue, nos partisans les plus timides sortiront de leurs maisons le fusil à la main. Les troupes elles-mêmes ouvriront les portes des casernes et se joindront à nous. Allez maintenant, préparez jusqu'à demain vos armes et vos cœurs ».

— Tu sais, dit alors Lubda, que le gouvernement se doute de quelque chose. Plusieurs de nos amis ont été arrêtés...

— Et pendus aussitôt, depuis une semaine. Tu ne nous apprends rien, Lubda. C'est d'eux pour cette raison que nous avons avancé le moment de l'action.

Ils se séparèrent, sortirent avec précaution, disparurent. Les frères Amidji partirent les derniers, regagnèrent le centre de la ville, lentement, par les ruelles boueuses. Sur la place du Gouvernement ils s'arrêtèrent et Ibrahim serra d'un mouvement convulsif le bras d'Ahmed. Quatre pendus se balançaient à des potences, côte à côte.

Un peu plus loin, des soldats montaient deux autres potences.

« Pour qui sont-elles ? Qui est désigné pour la mort d'ici demain, lesquels ne verront pas la victoire ? murmura encore Ibrahim. »

Son frère ne répondit pas et ils hâtèrent leur marche. Ils arrivèrent ainsi à la maison familiale, grande et rose, entourée de plantes aux feuilles larges et raides.

Leur mère Senia vint à leur rencontre dans le vestibule.

« Vous vous êtes attardés, j'étais inquiète déjà, dit-elle. Je ne suis pas tranquille quand je vous sais à la mosquée. » La femme d'Ibrahim, Rulhi, accourut à son tour, leurs deux enfants, la petite Maxidé, le petit Ismeth accrochés à sa jupe. Ils s'installèrent, pour dîner sur la terrasse aux mosaïques bleues, au balcon tapissé de lilas. Le domestique gras apporta le léger repas du soir, les galettes, les confitures, l'infusion froide de mauve.

« Alors, dit Rulhi d'une voix qui tremblait un peu, c'est pour demain... »

— Oui, dit Ahmed en riant, oui petite belle-sœur, c'est pour demain. Si tout se passe comme nous l'espérons la ville sera à nous presque sans coup férir, le roi prisonnier ou chassé.

— Oui, murmura Senia songeuse, si tout se passe comme vous l'espérez.

Ses fils se récrièrent. Mais les plaisanteries sonnaient faux. La conversation tomba. Et c'est à ce moment que le domestique impassible apparut, se pencha sur son épaule.

— Un officier demande à vous voir.

Senia Amadji hésita quelques secondes, puis se leva et suivit le serviteur.

Dans un petit boudoir un homme attendait. Il portait l'uniforme bleu et blanc des officiers de la garde. Sa grande cape sombre, rejetée sur l'épaule, lui cachait en partie la figure. A l'entrée de Senia il releva vivement la tête. La mère d'Ahmed et d'Ibrahim reconnut le visage bronzé, aux yeux clairs, à la courte barbe blanche. Elle se crispa un instant puis s'avança vers le visiteur avec un demi-sourire.

— Il y a longtemps que l'on n'avait eu le bonheur de vous voir entrer dans cette maison, colonel Abdul Effendi.

Il s'inclina sans paraître touché par le ton ironique de Senia.

Elle lui fit signe de s'asseoir, s'assit elle-même devant lui. Elle était glacée de terreur et songeait seulement à gagner du temps, pour deviner ce qu'il voulait. Du badinage elle passa à l'attendrissement :

— Comme le temps passe, Abdul ! Vous souvenez-vous de la première réception chez le roi où ma mère me conduisit, il y a bientôt trente ans ? Vous étiez cadet à cette époque. Ma venue a fait une sorte de scandale. C'était la première fois qu'une jeune fille osait paraître à la Cour dévoilée. Vous m'avez fait danser deux fois cette danse sauvage, la mazurka qui nous venait de Pologne en passant par la France.

— Je me souviens. Vous portiez une robe de Paris, blanche avec une grande ceinture bleu pâle.

— Avouez, vous avez failli me demander pour femme, à ce moment-là.

— Peut-être. Mais presque aussitôt vous avez épousé Amadji.

— Ne parlez pas méchamment de lui, Abdul effendi. Nous nous sommes beaucoup aimés. Et c'était un homme supérieur. N'a-t-il pas été pendant dix ans le plus fidèle collaborateur du roi, n'est-il pas resté jusqu'à son dernier souffle le serviteur de sa patrie ?

— Mehemet Amadji a été, je le reconnais, un des plus éminents hommes d'Etat de ce pays. Pourquoi la folie socialiste l'a-t-elle touché, pourquoi est-il devenu à la fin de sa vie le chef de l'opposition, mieux, le meneur des rebelles ?

— Lui ferez-vous grief d'avoir préféré le peuple opprimé à l'opresseur, d'avoir sacrifié à cet idéal sa situation politique, sa fortune, jusqu'à sa vie ?

— Sa vie ? Mehemet Amadji n'est-il pas mort paisiblement, d'une grippe infectieuse ?

— Allons, colonel, dit Senia, dont la voix tremblait, ne suis-je pas plutôt fondée à croire qu'il a été assassiné par ordre du roi, empoisonné ?

Abdul effendi s'était levé.

— Je n'en entendrai pas plus longtemps. Et d'ailleurs j'avais en venant ici un dessein que je regrette d'avoir déjà trop différé. Senia Amadji, nous savons qu'un vaste complot est tramé en ce moment contre le gouvernement et le souverain. Il doit même éclater un de ces jours. Nous avons, hélas, quelque raison de craindre que le peuple, abusé, ne suive ces agitateurs. Nous devons à tout prix empêcher la révolte, et pour cela nous assurons des meneurs. Nous avons appris aujourd'hui que le chef de la conspiration était un de vos fils. Je ne sais pas lequel. Il faut que je le connaisse. Me comprenez-vous ?

— Quoi, râla Senia, vous voulez que je vous livre un de mes fils ?

— Oui, pour sauver l'autre. Si demain le responsable n'est pas arrêté et pendu, ce sont les deux frères que l'on conduira au supplice. Nous préférons pendre un innocent plutôt

que de laisser échapper le coupable. Livrez-nous Ahmed ou Ibrahim, Senia Amadji, ou nous vous les pendrons tous les deux. Ce que je vous demande là est atroce, je le sais, mais je vous donne une chance de sauver un des deux. Le roi, clément, vous laisse un enfant. Qui est le chef des révoltés, Ahmed ou Ibrahim ?

Droite, glacée, Senia ne répondait pas.

— Ecoutez, dit encore Abdul effendi, je vous donne toute la nuit pour réfléchir. Demain nous serons aux aguets autour de la maison. N'essayez pas de les faire fuir, tout est cerné. Quand ils sortiront tous les deux ensemble, selon leur habitude, vous les accompagnerez sur le perron. Nos hommes seront là, cachés. Embrasse le premier le coupable. Nous comprendrons. Sinon, si tu ne fais aucun signe, nous nous emparerons des deux. Les potences sont prêtes. Il ne tient qu'à toi qu'une des deux reste inutile, qu'un de tes fils revienne dans tes bras le soir. Réfléchis, Senia Amadji.

Elle passa une nuit atroce. Elle en était arrivée à cette première certitude qu'il fallait en livrer un. D'abord pour sauver l'autre, ensuite pour l'idée, la révolution, puisqu'un seul des deux frères, le survivant, pouvait donner le signal du soulèvement, mais que leur disparition simultanée ferait tout échouer.

Mais lequel livrer ? Tous les deux (et la police était là mal renseignée) étaient du complot et elle les chérissait autant l'un que l'autre. Ahmed était le plus énergique, le véritable chef de la révolution. Mais Ibrahim avait une âme d'artiste, généreuse et enthousiaste. Et Senia songeait à sa femme Rulhi qu'elle aimait comme sa fille, les deux enfants qui seraient orphelins. Qui sacrifier, le chef, l'agitateur puissant Admed, ou Ibrahim, plus humain, plus tendre, le mari chéri, le père adoré ?

Le jour vint, la matinée passa. Le domestique entra.

— Ahmed et Ibrahim s'en vont, madame, dit-il.

Elle se leva en chancelant, sortit sur le perron. Elle jeta un regard autour d'elle, vit des buissons remuer, sentit la présence des soldats d'Abdul effendi qui guettaient.

Épaule contre épaule, les deux fils l'attendaient :

— Eh bien, mamma, pour ce jour magnifique, tu ne nous embrasses pas ?

Elle les regarda avec des yeux de folle, son Ahmed au visage dur, fier, son Ibrahim aux yeux de fille. Et en fermant les yeux, elle tendit les bras vers l'un d'entre eux.

Paul BRINGUIER.

- Les lecteurs désireux de prendre part au Concours hebdomadaire devront répondre aux questions suivantes :
- 1° — Si vous étiez à la place de Senia Amadji, lequel de vos fils livreriez-vous à la police, Ahmed ou Ibrahim ? (Répondre simplement par Ahmed ou par Ibrahim).
- 2° — Dans la réalité, lequel des deux fut livré ? (Répondre simplement par Ahmed ou par Ibrahim).
- 3° — Quel sera l'écart des voix entre le nombre de solutions gagnantes et le nombre de réponses justes à la question précédente ?

N'oubliez pas de joindre à votre réponse, après l'avoir découpé, le Bon de Concours N° 5 qui se trouve à l'angle inférieur gauche de cette page. Toute solution non accompagnée de ce bon sera comptée pour nulle.

Voulez-vous RÉUSSIR dans la VIE?

LISEZ la

NOUVELLE ENCYCLOPÉDIE AUTODIDACTIQUE ILLUSTRÉE

D'ENSEIGNEMENT MODERNE

TROIS BEAUX VOLUMES
Reliés, Dos cuir, Fers spéciaux
avec lequel vous pourrez suivre, chez vous, seul, sans Maître, sans correspondance, tous les Cours enseignés par les Professeurs Universitaires qui ont collaboré à cet ouvrage et qui vous conduiront au SUCCÈS.

LA PRÉOCCUPATION dominante de chaque personne à notre époque d'affaires intensives, c'est de s'instruire, d'étudier sans cesse, de meubler sa mémoire de toutes les connaissances reconnues indispensables pour réussir partout et parvenir aux situations sociales les plus enviables. On sait que les meilleures places appartiennent à ceux qui ont une instruction générale plus complète, à ceux qui ont acquis par leurs études tout ce qui constitue le bagage littéraire, scientifique et pratique des Grandes Ecoles Spéciales, CARNEGIE, avec toute sa compétence, l'a dit : « Prenez deux hommes de même activité, de même intelligence, celui qui aura reçu l'instruction la plus étendue l'emportera toujours sur l'autre. »

Il faut donc apprendre et s'instruire toujours!
Mais, dites-vous, vous ne pouvez fréquenter les Collèges et les Universités pour développer et compléter votre instruction primaire et vous n'avez aucune facilité pour combler ce désir. Ces Facilités existent, les voici à votre portée :

La Nouvelle Encyclopédie Autodidactique Illustrée d'Enseignement Moderne vous les offre pratiquement en 3 volumes pour une somme minime.

Vous pouvez continuer vos études chez vous SANS MAÎTRE, SANS CORRESPONDANCE, avec ce merveilleux Éducateur.

SAVOIR, c'est déjà RÉUSSIR Avec quelques heures d'études le soir et à vos moments de loisirs, dans la tranquillité et le repos de votre foyer, vous apprendrez toutes les Sciences qui vous sont nécessaires pour **RÉUSSIR et faire votre CHEMIN dans la Vie.**

Cet ouvrage contient des Cours complets par degrés (1^{er}, 2^e, 3^e, etc.), dont un aperçu de la Table des matières résume ci-dessous le vaste programme.

La Nouvelle Encyclopédie Autodidactique Illustrée d'Enseignement Moderne est indispensable à tous : Commerçants, Industriels, Fondés de pouvoir, Employés de Commerce, Directeurs, Contremaîtres, Banquiers, Comptables, Secrétares, etc.

Cette encyclopédie est complète en 3 BEAUX VOLUMES RELIÉS format bibliothèque (21x28) près de 700 pages chacun, imprimés sur 2 colonnes et merveilleusement illustrées.

Chaque volume relié solidement, dos cuir véritable, plats toile percaline fine, fers spéciaux, édité sur papier de qualité supérieure. L'ouvrage complet est illustré de 50 superbes hors-texte en couleur et camaïeu, 45 cartes géographiques inédites en couleurs, nombreux modèles démonstratifs en couleurs, entièrement démontables d'après un système ingénieux, par exemple : La Télégraphie et la Téléphonie sans fil, Paquebot "Paris", Avion de Transport Bréguet, etc., quantité de photographies documentaires prises sur le vif, dessins, gravures, schémas par des artistes éminents — L'ouvrage est livrable immédiatement.

OUVRAGE DE PERFECTIONNEMENT INTELLECTUEL

La Nouvelle Encyclopédie Autodidactique Illustrée d'Enseignement Moderne est un Éducateur et un Guide

Avec ses conseils, vous ne ferez aucun effort inutile, vous prendrez goût à l'étude et si vous voulez les suivre pas à pas, ils vous conduiront au point où vous désirez arriver, car les matières contenues dans ces trois volumes dépassent de beaucoup le bagage des gens réputés instruits. Celui qui les possèdera entièrement pourra occuper avec succès les emplois les mieux rétribués dans le Commerce, l'Industrie, les Travaux Publics les Entreprises Coloniales, les Administrations Publiques et Civiles, Finances, Postes, Chemins de Fer, Assurances, etc.

VOUS POURREZ DEVENIR Administrateur, Directeur, Gérant, Comptable, Expert, Conducteur de Travaux, Chef de Service, Chef d'Entreprise, Contremaître, etc.



PETIT APERÇU DE LA TABLE DES MATIÈRES

GRAMMAIRE	Etudes des parties du Discours. Etudes des phrases, etc.
LOGIQUE	Notions générales. Syllogismes. Méthodes, etc.
PHILOSOPHIE	Généralités. La Vérité. L'Erreur. Les Sophismes, etc.
ARITHMÉTIQUE	Règle de trois. Fractions. Racines. Alliages, etc.
ALGÈBRE	Initiation. Equation. Logarithmes Applications, etc.
GÉOMÉTRIE	Figures, Calculs, Constructions, Aires, Plans, etc.
TRIGONOMETRIE	Lignes. Relations. Résolution des Triangles, etc.
ASTRONOMIE	Éléments. Mesures du temps. Formation des planètes, etc.
GÉOLOGIE	Formation de la terre. Couches géologiques, etc.
PHYSIQUE	Définition. Hydrostatique. Vapeur. Air liquide, etc.
CHEMIE	Les Gaz. Eau. Air. Métaux. Acide. Azote, etc.
BOTANIQUE	Anatomie des Plantes. Tissus. Végétaux, etc.
HISTOIRE NATURELLE	Les Animaux du Monde. Vertébrés. Insectes, etc.
PHYSIOLOGIE	L'Anatomie des Corps. Système nerveux, etc.
HISTOIRE UNIVERSELLE	L'Antiquité. Le Moyen Age. Du XIV ^e au XIX ^e siècle, etc.
GÉOGR. UNIVERSELLE	La France. L'Europe. L'Asie. L'Afrique. L'Océanie, etc.
LITTÉRATURE	Des Origines jusqu'à nos jours, etc.
LANGUES VIVANTES	Anglais. Espagnol. Allemand.
LANGUES MORTES	Grammaire. Thèmes. Versions. Lectures, etc.
COMPTABILITÉ	Commerce. Banques. Comptabilité. Auxiliaire, etc.
LA BOURSE	Diverses sortes de valeurs. Opérations, etc.
STENOGRAPHIE	Prévost-Delauany. Méthode complète. Exercices, etc.
DESSIN	Principes. Formes. Esquisses. Paysage, etc.
MUSIQUE	Règles générales. Rythme. Mouvement. Chant, etc.
BEAUX-ARTS	Histoire générale de l'art chez tous les peuples, etc.
DROIT PUBLIC	Ce que chacun doit savoir. Droit administratif, etc.
AVIATION	Balons et Avions. Dirigibles. Biplan. Monoplan, etc.
SPORTS	Instruction et Conseils. Exercices, etc.

20 FRANCS PAR MOIS -- 20 MOIS DE CRÉDIT

JEUNES GENS, pour augmenter votre savoir et réussir dans vos ambitions. PÈRES DE FAMILLES, pour guider et suivre les études de vos enfants, **NOUS RIEN SANS DÉLAI** à cette Œuvre unique et vous aurez les 3 volumes tout de suite.

BON
pour une brochure illustrée
GRATIS ET FRANCO
de la Nouvelle Encyclopédie
Autodidactique Illustrée
d'enseignement moderne

Nom : _____
Prénoms : _____
Profession : _____
Rue : _____
Ville : _____
Département : _____

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je soussigné, déclare souscrire à l'ouvrage en 3 volumes reliés : Nouvelle Encyclopédie Autodidactique Illustrée d'Enseignement Moderne, au prix de 395 fr., que je m'engage à payer :
A) par quittance de 20 fr. tous les mois, la première à la réception des volumes, les autres tous les mois, jusqu'à complet paiement. —
B) En trois versements de 127 fr. 70 chacun (3^e d'escompte). —
C) Au comptant 371 fr. 30 (6^e d'escompte). Chaque souscription est majorée de 8 fr. pour frais de port et d'emballage et de 1 fr. par quittance pour frais de recouvrement.

Nom : _____ Signature : _____
Prénoms : _____
Profession : _____
Rue : _____ Ville : _____
Département : _____
Biffer le mode de paiement non choisi. Le 193

■ Découper ce Bon et l'envoyer à la **LIBRAIRIE ARISTIDE QUILLET** Société anonyme d'Éditions au Capital de 10 millions
278, BOUL. SAINT-GERMAIN, PARIS (7^e), OU À SES REPRÉSENTANTS

POUR

57 fr.

par mois pendant 12 mois
et 2 versements de 50 frs.
Au comptant 650 frs
EXCELLENT POSTE
3 lampes

POUR

130 fr.

par mois pendant 12 mois
et 2 versements de 100 frs
Au comptant 1.500 frs
REMARQUABLE POSTE VALISE

fourni avec diffuseur luxe, accumulateur insulfatible, pile 90 volts, pile 90 volts, lampes Orion ou Philips. Tous nos appareils sont garantis. Ils reçoivent les postes européens. Leur audition est puissante et remarquable de pureté. Matériel de première marque.

Ecrivez-nous en joignant cette annonce pour recevoir gratuitement nos catalogues et tous renseignements. La confiance de notre maison repose sur 30 années d'existence.

ÉTABL^{IS} SOLÉA (Service 14) 33, Rue des Marais — PARIS (10^e)
Ouvert de 9 h. à midi et de 14 à 19 h., le samedi également. Le dimanche de 10 h. à midi

PRIME AUX LECTEURS de " DÉTECTIVE "

A l'occasion des Fêtes de Pâques, il est offert gratuitement à tout lecteur un **SUPERBE PORTRAIT ARTISTIQUE** au fusain, mesurant 30x40, entièrement retouché et terminé à la main, d'une valeur de 75 francs.

Découpez ce Bon en y joignant la photographie qu'il vous plaira de faire reproduire, et envoyez le tout, sous enveloppe, directement au **SERVICE DES GRANDS PORTRAITS ARTISTIQUES, avenue de Saint-Ouen, 140, PARIS (18^e)**. Ce n'est qu'à la livraison et après entière satisfaction que vous aurez à verser la somme de 10 fr. 75, représentant tous frais de port, emballage et manutention du portrait. La photographie modèle est renvoyée intacte. (Decl.)

CONCOURS

Ce Superbe **COFFRET** est à vous! Pour faire rapidement connaître notre marque, nous distribuons **gratuit** et **franco**, sous forme de Concours, **5000** de ces Jolis **COFFRETS** contenant de beaux **COUVRETS argentés**. Ces cadeaux seront remis parmi les Lecteurs qui, en remplaçant les traits par des lettres, indiqueront le titre d'une fable **L-L-b-ur-r-et-et-s-s-E-I-n-t**. Rien à payer pour participer à notre Concours. Répondez en joignant une enveloppe portant votre adresse au **CONCOURS** de la MANUFACTURE, Rayon 120, rue Malebranche, Paris.

3000 PHONOS GRATIS

distribués à titre de propagande aux lecteurs de ce journal ayant trouvé la solution du concours ci-contre et se conformant à nos conditions. Remplacez les points par des lettres de façon à obtenir 3 mois de l'année et en prenant une lettre de chacun de ces mois vous obtiendrez un 4^e mois, lequel? Découpez ce bon et adressez-le directement à **ARYA**, 22, rue des 4 Frères Peignot, Paris (15^e). Joindre une enveloppe timbrée à 0.50 portant votre adresse.

Mme TAMARA Sujet russe infallible. Tarots, Lignes main. T. l. j. de 2 à 7 h. A part. de 10 f. 60, rue du Cherche-Midi. 2^e ét. Escalier B. PARIS (6^e)

WILEMARG, voyante Tarots, Lignes main, t. les j. 2 à 6 h.; merc. vendr. 2 à 9 h. Sauf dimanche, 9 bis, boul. Rechechouart (1^{er} droite).

CECI INTERESSE

TOUS LES JEUNES GENS ET JEUNES FILLES,
TOUS LES PÈRES ET MÈRES DE FAMILLE.

L'ÉCOLE UNIVERSELLE, la plus importante du monde, vous adressera gratuitement, par retour du courrier, celles de ses brochures qui se rapportent aux études ou carrières qui vous intéressent.

L'enseignement par correspondance de l'École Universelle permet de faire à peu de frais toutes ces études chez soi, sans dérangement et avec le maximum de chances de succès.

Broch. 12.601 : Classes primaires complètes : Certificat d'études, Brevets, C.A.P., professorats.
Broch. 12.611 : Classes secondaires complètes : baccalauréats, licences lettres, sciences, droit.
Broch. 12.614 : Carrières administratives.
Broch. 12.621 : Toutes les grandes Ecoles.
Broch. 12.628 : Emplois réservés.
Broch. 12.637 : Carrières d'ingénieur, sous-ingénieur, conducteur, dessinateur, contremaître dans les diverses spécialités : électricité, radiotélégraphie, mécanique, automobile, aviation, métallurgie, forge, mines, trav. publics, architecture, topographie, chimie.
Broch. 12.640 : Carrières de l'Agriculture.
Broch. 12.649 : Carrières commerciales administratives, secrétaire, correspondancier, steno-dactylo, contentieux, représentant, publiciste, ingénieur commercial, expert-comptable, comptable, teneur de livres; Carrières de la Banque, de la Bourse, des Assurances et de l'Industrie hôtelière.
Broch. 12.652 : Anglais, espagnol, italien, allemand, portugais, arabe, espéranto, Tourisme.
Broch. 12.661 : Orthographe, rédaction, vérification, calcul, écriture, calligraphie, dessin.
Broch. 12.664 : Marine marchande.
Broch. 12.670 : Solfège, piano, violon, clarinette, mandoline, banjo, accordéon, flûte, saxophone, harmonie, transposition, fugue, contrepoint, composition, orchestration, professorats.
Broch. 12.676 : Arts du Dessin (dessin d'illustration, composition décorative, figurines de mode, anatomie artistique, peinture, pastel, fusain, gravure, décoration publicitaire, aquarelle, métiers d'art, professorats).
Broch. 12.685 : Métiers de la Couture, de la Coupe, et de la Mode (petite main, seconde main, première main, couturière, modéliste, modiste, vendeuse, vendeuse-retoucheuse, représentante, coupe pour hommes, coupeuse, lingère, professorats).
Broch. 12.688 : Journalisme (rédaction, fabrication, administration; secrétariats).
Broch. 12.694 : Cinéma (scénario, décors, costumes, photogr., technique de prise de vues et prise de sons).
Envoyez aujourd'hui même à l'École Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16^e), votre nom, votre adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Ecrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

Un vieux remède?... Ouil!
Mais toujours le meilleur

ASTHME TOUTES OPPRESSIONS

EMPHYSÈME - BRONCHITE CHRONIQUE
Poudre et Cigarettes ESCOUFLAIRE
La Boîte d'essai gratuite : 50, Gr^{de} Rue, BAISIEUX (Nord)

CONCOURS TOUTS LES ANS
Secrétaire près les Commissariats de

POLICE

de la Ville de Paris
Pas de diplôme exigé. Accès au grade de Commissaire. Age : de 21 à 30 ans avec prorogation des services militaires. Renseignements gratuits par l'ÉCOLE SPÉCIALE D'ADMINISTRATION 4, rue Férou - Paris (6^e).

Fondée en 1873

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE NEGOCIATIONS

21, rue Auber, PARIS (9^e)

PRÊTS

sous toutes les formes possibles
à Commerçants, Industriels, Agriculteurs
et Propriétaires
Chiffre déclaré 40 millions
depuis 1927

CELEBRE PAR SES PREDICTIONS.
Voyante à l'état de veille.
Tarots, Horos. De 3 à 7 h.
et par corresp. 10 fr., date nais. T. l. j. (lundi excepté).
74, r. Lourmel, 4^e et dr. Métro : Beaugrenelle, Paris (15^e)

Voulez-vous être forts, vaincre et réussir?
Consultez la célèbre et extraord. inspirée (diplômée) qui voit le présent, l'avenir.
Vous serez utilement guidés. **Thérèse GIRARD**,
78, Avenue des Ternes, Paris (17^e) cour 3^e étage. De 1 h. à 7 h.

Mme BENARD, 46, rue Turbigo, Paris 3^e, voit tout, assure réussite en tout. Fixe date événements 1931-32, mois par mois. Facilité mariage d'après prénom. Voir ou écrire (envoi date de naissance et 20 francs 50). Reçoit le dimanche.

Résultats par un seul de ses conseils
M^{me} DORIAN MEDIUM CONNU
TRANSMISSION DE PENSÉE À L'ÊTRE CHER
Reçoit du mardi au vendredi de 2 heures à 6 heures.
82, rue Legendre, Paris-17^e. Tél : Marcadet 25-20

Voyante, et ses tarots. Donne conseils sur
Mme MAX tout avenir, ramène affections. Reçoit de 9 à 19 h. Par correspondance, 20 francs et date naissance, 30, rue Polonceau, Paris. Métro Barbès.

TAROTS, CHIROMANCIE, ASTROLOGIE.
De 1 h. à 7 h. ou par corresp. 20, rue Brey (Etoile) 1^{er} à gauche PARIS.

Consultez le Spirite, Psychiatre, Occultiste Hindou renommé du monde entier, en ce qui concerne votre avenir. Il vous conseillera, aplanira tous vos soucis, 14, r. de Tilsitt (Etoile), 10 à 13 et 16 à 19 h. Carn. 19-61

1.000 frs p. mois et plus pend. loisirs 2 sexes. Tte l'année. Manufact. D. PAX, Marseille.

SEUL ET SANS ARMES

Vous serez invincible, si vous pratiquez le Jiu-Jitsu Méthode secrète de lutte et de défense. La plus terrible des armes qui soient au monde. J'envoie ma brochure les " Secrets du Jiu-Jitsu " contre 2 fr. en timbres. V. Berchtold, 147, avenue de Saxe, Lyon.

facile pend. loisirs à Correspondants 2 sexes. Gros gains. Etablissement T. SERTIS, Lyon.

400 FRANCS

par quinzaine ss quitt. emploi. Partout. Très sérieux. Facile Chez Sol. Ecrire Etablissements FUSEAU, 11, à Marseille.

AVIS

Le Détective ASHELBE reçoit tous les jours de 4 à 7 heures.
34, rue La Bruyère (IX^e) - Trinité 85-18

L'IVROGNERIE

Le buveur invétéré PEUT ÊTRE GUÉRI EN 3 JOURS s'il y consent. On peut aussi le guérir à son insu. Une fois guéri, c'est pour la vie. Le moyen est doux, agréable et tout à fait inoffensif. Que ce soit un fort buveur ou non, qu'il le soit depuis peu ou depuis fort longtemps, cela n'a pas d'importance. C'est un traitement qu'on fait chez soi, approuvé par le corps médical et dont l'efficacité est prouvée par des légions d'attestations. Brochures et renseignements sont envoyés gratuits et franco. Ecrivez confidentiellement à E. J. WOODS, Ltd, 167, Strand (219 AM) Londres W. C. 2

DÉTECTIVE

Vedette du crime



(Photo H. Manuel)

Détenue à la prison de Rennes, M^{me} Bessarabo vient de mourir à l'Hôtel-Dieu de cette ville. La photographie ci-dessus est la dernière qui ait été prise de cette femme du monde qui fut, un moment, la vedette des annales criminelles.

Lire en page 3, l'article de F. Dupin : « L'énigme d'Héra Mirtel » où est rappelé le crime de la poétesse qui, après avoir tué son mari, expédia le cadavre dans une malle.